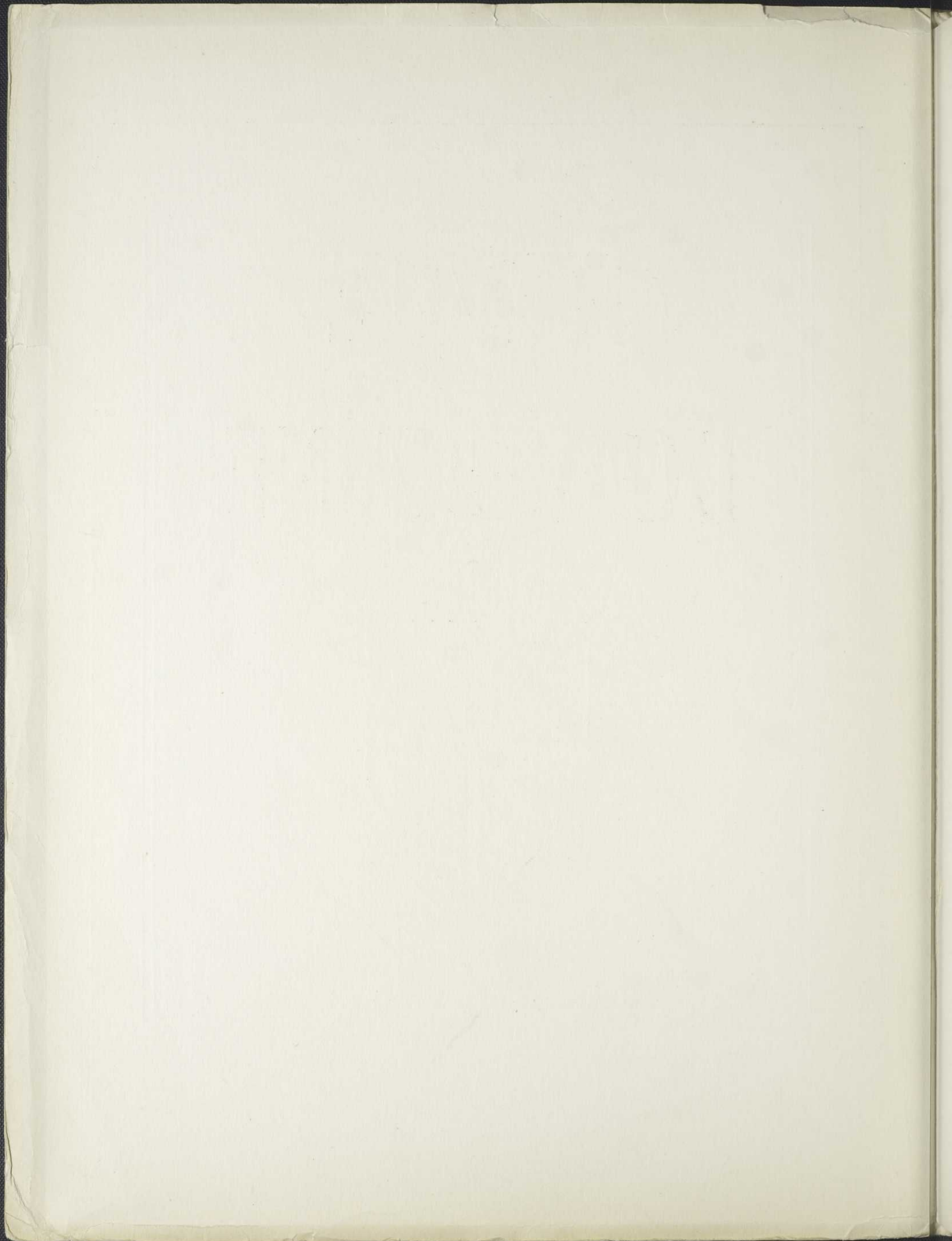


PER
R-385
EX-2
15

DELORIMIER

REVUE DOMINICAINE





1551, boul. TASCHEREAU
Jacques-Cartier, P. Q.

Tél. OR. 5-0353

Menuiserie JACQUES CARTIER Woodcraft
SETS CHROMÉS — CHROME SETS

Paul Ricard, prop. Résidence : FA. 5278
1653, ONTARIO, MONTRÉAL

Tél. OR. 5-6626

PHARMACIE J. E. COUTURE

LOUIS LACHAPELLE, B. Ph, Prop.

Pharmacien — Druggist

34 ouest, SAINT-CHARLES LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4767

LA SALLE CLEANERS

CLEANERS REG'D. DYERS

254, SAINT JOHN AVENUE LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 4-4159-5-0737

Jacques-Cartier Petroleum Enrg.

Huile à Chauffage — Fuel Oil

Bois et Charbon — Wood & Coal

81 ouest, BRIGGS VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-6208

PHARMACIE LONGUEUIL

PAUL ARCAND, L. Ph., Prop.

45 ouest, SAINT-CHARLES LONGUEUIL

Tél. OR. 5-9750

A. M. VINCENT

Lait et Crème pasteurisés, Beurre, Oeufs, Fromage

LAIT JERSEY

142, rue SAINT-JEAN LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6406

F. ST-MARTIN & FILS

Fourrures et Emmagasiner — Manteaux faits sur mesures

139, avenue SAINT-THOMAS LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6616 SALON MORTUAIRE

JOS. PITRE ENRG.

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES — FUNERAL DIRECTOR

68 ouest, rue SAINT-CHARLES LONGUEUIL

Avec les hommages de Tél. OR. 5-0417

Mme ALBA MEYERS

Conseillère en beauté — Parfums et cosmétiques

147, LABONTÉ Articles de toilette pour hommes LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4685

Rés. : OR. 4-4205

Quincaillerie CENTRE AGAD Meubles

Appareils électriques, Réfrigérateurs, Radios, Lessiveuses

A. ROBERGE, prop. 2205, Chemin Chambly, Ville J.-Cartier

LE DOCTEUR MAX COMTOIS

MÉDECIN - CHIRURGIEN

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6830 MERCERIE pour HOMMES

J. V. A. LAMARRE ENRG.

Lingerie et vêtements de sport pour dames

47 ouest, SAINT-CHARLES LONGUEUIL

AVEC LES HOMMAGES DE LA

LAITERIE ST-ALEXANDRE

LONGUEUIL

Tél. Zone 6-321

Bureau - Office : 2 à 4 — 7 à 8 excepté jeudi et dimanche

PIERRE JODOIN, M. D.

150, SAINT-LAURENT LONGUEUIL

GENERAL WOODS & VENEERS LTD.

FACE VENEER MANUFACTURERS

LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 5-6278

HEROUX MACHINE PARTS LTD.

340, THURBER LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 5-6704 S. O. SENEAL, gérant

E. PRÉFONTAINE & FILS LTÉE

BOIS DE CONSTRUCTION

LUMBER MERCHANTS

224, rue GRANT LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6232-5-6231

VÉRONNEAU & FRÈRES

Épiceries licenciés et Bouchers — Licensed Grocers and Butchers

Viandes de choix et épicerie de qualité

Choice Meats and Fine Groceries

114, SAINT-LAURENT LONGUEUIL

Tél. OR. 5-9749

B. & L. BROTHERS CO.

FANCY BUTTON MANUFACTURERS

278, SAINT-JEAN STREET LONGUEUIL, QUE.

Tél. OR. 5-6480



GARDNER FURNITURE
ENREGISTRÉ — REGISTERED
MANUFACTURIERS DE MEUBLES
Spécialité : Tables de Salon

244, rue SAINT-JEAN LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4521

HERMAS VÉZEAU, Prop.

L. VÉZEAU & FILS
PLOMBIER — COUVREUR — FERBLANTIER
INGÉNIEUR EN CHAUFFAGE

133-a ouest, SAINT-CHARLES LONGUEUIL

CHOCOLATS DE QUALITÉ REVUES — JOURNAUX

ROGER O. CARIGNAN
RESTAURANT — TABACONISTE

48, ouest SAINT-CHARLES LONGUEUIL

Tél. OR. 1-6042

M. SERVAIS, Prop.

PÂTISSERIE SAINT-LAMBERT ENRG.

Spécialité : pâtisserie belge et française

478, avenue VICTORIA SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7384

RHÉMONT INC.

Disques, Radios, Lessiveuses, Poêles, Réfrigérateurs
Meubles, Télévision

Records, Radios, Washers, Stoves, Refrigerators, Furniture

488, avenue VICTORIA SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7468

DUPUY & FRÈRE

BOIS DE CONSTRUCTION — LUMBER

301, avenue SAINT-DENIS SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 5-6866

MAISONS ET TERRAINS

SUCCESSION C. E. MANSEAU

Termes faciles

Longueuil-Sud, Longueuil-Annexe, Saint-Lambert-Annexe
Ville de Lemoyne, Ville Jacques-Cartier

735, boulevard TASCHEREAU (Longueuil-Ouest) J.-CARTIER

Tél. OR. 4-8484

E. J. DUVAL et J. LEMAY, Prop.

D. & L. Sheet Metal Works Reg'd.

Manufacturers of DU-MAY Products

General Sheet Metal Works

1589, TASCHEREAU BLVD. Town of Jacques Cartier, Que.

Tél. OR. 4-4992 - 4-4991

AUTO AUSTIN

P. B. Ready Mixed Concrete & Excavators

L I M I T E D
ENTREPRENEUR GENERAL

BAILLARGEON AUTOMOBILE
L I M I T E E — L I M I T E D

Camions INTERNATIONAL — Réfrigérateurs

839, boulevard TASCHEREAU JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-0936

Mme E. COULOMBE, Prop.

BUFFET SAINT-GEORGES
MONTRÉAL-SUD

A votre service : Réceptions, Banquets, Mariages

Notre motto : courtoisie, qualité, quantité

Résidence : 767, MERCIER

MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 1-1929

L. J. GALLETI

LAMAC INDUSTRIES LTD.

INDUSTRIAL MANUFACTURERS

122, SAINT CHARLES Road

GREENFIELD PARK, QUE.

Tél. OR. 5-9023

E. HARVEY

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Neufs et Usagés

Spécialistes en démolition

Boulevard LAURIER

SAINT-HUBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-1325

PAUL FAILLE

Machinerie générale — Die makers

180, CHARRON

SAINT-LAMBERT

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. OR. 1-7334

R. M. BOISSY

Marchand de gazoline, huile à chauffage

Fuel Oil and Gasoline Dealer

353, NOTRE-DAME

SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7271-2-3

LOUIS ROY ET FILS LIMITÉE

BOUCHERS - ÉPICIER

Spécialités : Fruits et légumes, poisson frais - Bière et Porter

4, rue SAINT-DENIS

SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-7488

ROGER CAMERLAIN, Prop.

VICTORIA FURNITURE REG'D.

Meubles, Accessoires électriques

Furniture, Electric appliances

43, GREEN

SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-7505

Dr R. M. LEVERT

Médecin Vétérinaire — Veterinary Surgeon

200, avenue VICTORIA

SAINT-LAMBERT, P. Q.

Devenez propriétaires...

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

Certificats d'épargne
Versé à ses membres : \$11 500 000

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Ch.-Auguste Gascon,
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,
Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay,
Sec.

Tél.
DExter
1 1 6 3

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
National Adhesives (Canada) Ltd.

2 1 2 5
Remembrance
Road
Lachine

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement*

ACTIF, PLUS DE \$490 000 000

555 BUREAUX AU CANADA

LA BONNE ADRESSE POUR VOS TRAVAUX DE
CHAUFFAGE-PLOMBERIE



360 est, rue Rachel
MONTRÉAL
MA. 4107

MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE
SUCCÈS

OUVREZ UN COMPTE D'ÉPARGNE À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872
QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS
TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

Tél. 2-2771

HÔTEL SAINT-LOUIS

H. L. J. AUBIN, gérant général

33, RUE SAINT-LOUIS

QUEBEC, P. Q.

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

Casavant Frères Limitée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLIE EN 1880

Tél. BELair 3711

Attention spéciale au clergé

CHAS DESJARDINS ET CIE Ltée

Consultez-nous pour vos achats de fourrures
Réparation — Transformation

1170, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

MENUISERIE DESLAURIERS Inc.
MANUFACTURIERS

Ameublement de Laboratoires — Ameublement d'église
Mobilier Scolaire — Finition Intérieure
68, rue Laleman — Québec

Tél. : 5-8216

Diplômé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débossage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

TEL.
771641

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992

13, RUE D'AIGUILLON

QUÉBEC, P. Q.

J. BRUNET
LIMITÉE

Etablie en 1877

MONUMENTS

WE. 2640

4485, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal-26

ARMAND MATHIEU
(TÉL. 3-3776)

EDMOND SYLVAIN
(TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q.

TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux

Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile

Fabrication de réservoirs

251, 2e AVENUE

Tél. 4-2772

— QUÉBEC, P. Q.

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE
D'AMBULANCE

Adélarde & Gustave Lépine
INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY

QUÉBEC, P. Q.

HOMMAGES DE

O. PICARD & FILS
INCORPORÉE

7, RUE SIMARD, QUÉBEC

EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.

12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOUCHE
FLANS

BONNES ADRESSES A CONSULTER

ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :

**CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES
À VUES FIXES, ETC. :**

Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Bizier & Caron Ltée, 43½, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec, P. Q.
Marineau Electric Ltée, 24, du Roi, Tél. 2-7065, Québec
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec

AGENCES COMMERCIALES DIVERSES :

Bouffard, Mme S., 19, Foisy, Tél. 1156 Lévis, P. Q.

AGENT D'AFFAIRE :

Marier, Gérard, 14, rue Ste-Famille, Tél. 2-4844, Québec, P. Q.

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.

AGENT WILLARD BATTERIES :

Guay, Gérard, M.A.L., 101-103, Côte d'Abraham,
Tél. 2-3707, Québec, P. Q.

ARCHITECTES :

Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734 Québec
Chabot, Germain, 226, St-Jean, Tél. 2-6511 Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
Marchand, Joseph, 87, des Laurentides, Tél. 3-0260 Québec

ARPENTEUR :

Bélanger, Henri, 85, Monk, apt 2, Tél. 2-3848, Québec, P. Q.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Boucher, Germain, 72, Ste-Ursule, Tél. 5-6156, Québec, P. Q.
Bourget, Albert, 40, Des Braves, Tél. 2-3848 Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS :

Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE, ETC. :

Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :

Siège Social, 71, St-Pierre, Suite 607, Tél. 5-8116, Québec, P. Q.

AUTOBUS :

Autobus Lemolin, 147, Arago, Tél. 5-7146 Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :

Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL- CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :

Terminus, 501, boul Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère avenue, Tél. 4-2920, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 — Québec, P. Q.

AVOCATS :

Bélanger, P. E. — M. A. L., 937, Père Albanel, Tél. 4-8772, Qué.
Bhéret, Wilbrod, 79, rue D'Auteuil, Tél. 2-1281, Québec, P. Q.
Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 Québec, P. Q.
Charbonneau, Charbonneau & Charlebois, HA. 1196-1197,
21 ouest, St-Jacques, Montréal, P. Q.
Prévost, Yves, 509, Av. Royale, Tél. MO-3-5314, Beauport, P. Q.
Tél. Bureau : 2-5608, Québec, P. Q.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.

BANQUE :

Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes Montréal

BATTERIES :

Limoulu Batteries Ltée, 249, 2e rue, Tél. 5-8228, Québec, P. Q.

BISCUITS ET GÂTEAUX :

Biscuiterie Leclerc Enrg., 585, St-Vallier, Tél. 3-3246, Québec
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN

BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :

Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Hethrington, T. Ltée, 358-364, St-Jean Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :

Desroches, Eug. & Fils, 1039, St-Vallier, Tél. 3-8014 Québec

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Déry Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

CHARBON :

Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :

The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie,
Tél. 2-1221, Québec, P. Q.

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :

Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigneur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.
Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Morency, Alphonse, 110, de la Ronde, Tél. 3-4590, Québec, P. Q.

« Langlais & Frère Inc. », 253, St-Paul, Tél. 2-8224, Québec, P. Q.
"CHAUFFAGE ET VENTILATION LIMITÉE"

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc., 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

CHAUSSURES :

Leclerc, Georges, 41¼, St-Joseph, Tél. 4-2380 Québec, P. Q.
Rousseau, M. J. E., 317-a, rue St-Joseph Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 Québec, P. Q.

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.
Compliments de J. M. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Don d'un ami : L. T.
J. P. Laberge Enrg.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :

Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC :

Juneau, M. Gaston, 1320, 1ère avenue, Tél. 5-5501, Limoilou, Qué.

CONTRACTEURS :

(CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLICS) :
Les Entreprises Lechasseur Ltée Mont-Joli, P. Q.

CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE —

CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. TR. 6611-6612, Mtl.

COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre,
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIERS EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.
Thibodeau, L. P. R., 325, boul. Charest, Tél. 2-8115 Québec

COUVREURS :

Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677 Québec

CRÈME GLACÉE :

Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 Québec

BONNES ADRESSES A CONSULTER

DÉPUTÉS :

Bédard, Jean-Jacques, Tél. 5-8191 Charlesbourg, P. Q.
 Boudreau, M. Francis, 42, rue Ste-Catherine, St-Sauveur,
 Tél. 3-2778, Québec, P. Q.
 Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur), St-Léonard d'Aston, P. Q.
 Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.
 Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.
 Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Epicierie Moderne Enrg.),
 Ste-Anne des Monts, Co. Gaspé-Nord, P. Q.
 L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Epicier en Gros),
 644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.
 Marquis, Antonin, 325, 18e rue, Limoilou, Tél. 2-2091, Québec
 Rivard, L'Hon. Antoine Solliciteur Général,
 Tél. 4-8411 — Local : 863, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.
 Savard, Jules, 1234, William, Tél. 2-8245 Sillery, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard & Fils, J., 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec
 Cloutier, Chas Enrg., 174, d'Aiguillon, Tél. 5-6210 Québec
 Cloutier & Fils, Arthur, 252, rue D'Aiguillon, Tél. 2-4088, Qué.
 J. Wilfrid Dubois Inc., 2, Durocher, Tél. 5-5298 Québec, P. Q.
 Germain & Lepine Ltée, 283, rue St-Vallier, Tél. 2-6466, Qué.
 La Maison Sylvio Marceau Enrg., 182, Marie de l'Incarnation,
 Tél. 2-5212, Québec, P. Q.
 Robert, M. Wilbrod, 844, Av. Royale,
 Tél. MO-3-4903, Beauport, P. Q.
 Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 Lévis, P. Q.

ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 0369, Mtl.

ENSEIGNES :

Riverin, S. O. Ltée, Centre Industriel No 5,
 St-Malo, Tél. 7-9524, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS :

Lambert, F.-X., 14, Place d'Aiguillon, Tél. 2-8588, Québec, P. Q.
 Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :

Asselin Electricque, 317-B, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec
 Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
 Poulin & Fils Enrg., 592, 1ère avenue, Limoilou,
 Tél. 4-2706, Québec, P. Q.
 Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

Bureau, Antonio, 240, boul. des Capucins, Tél. 6334 Québec
 La Rue, D. Limitée, 272, rue du Roi, Tél. 3-7500 Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 375, Dorchester, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
 Côté & Lafleur Enrg., 47, Ste-Marguerite, Tél. 3-3700, Québec
 Deslauriers, A. & Fils Ltée, 68, Lalemant, Tél. 5-8157, Québec
 Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
 Lamontagne, F.-X., 411, boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
 Les Entreprises Bergerville Ltée,
 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
 Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEUR — JOINTS DE GYPROC — TIRAGE DE JOINTS :

Tremblay, Paul-Arthur, 1086, De Fondville,
 Tél. MO. 3-6574, Québec, P. Q.

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980 Québec

ÉPICIERIERS :

Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964 Québec, P. Q.
 Blouin, Paul, 160, avenue Murray Québec, P. Q.

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal
 Letellier, J.-B.-E. Inc., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
 Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

FERRONNERIE D'ART :

Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières, P. Q.
 Marchand, Adélar, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370, Québec, P. Q.
 Poulin, J. B. Inc., 150, 5e rue, Limoilou, Tél. 3-9073, Québec

FERRONNERIE EN GROS :

Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
 Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FOURRURES :

Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :

Nadeau, M. J. O., 941, rue St-Cyrille, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.
 Sanfaçon, Honoré, 264, St-Joseph, Tél. 5-7419 Québec, P. Q.
 Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Garage Paradis Enrg., 78, D'Aiguillon, Tél. 2-8777 Québec
 Tanguay, H., 64, 1ère Avenue Gros Pin, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :

Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
 Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

GRAVURE-EMBOSSAGE :

Fréchette, Louis, 550, rue St-Jean, Tél. 4-0775 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
 Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 Québec
 Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.
 Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEUR :

Bégin, J. Maurice, 9, Chabot, Tél. 683 Lévis, P. Q.
 Médéric Parent, 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Demers, Georges, 71, St-Pierre, Tél. 3-6736 Québec, P. Q.
 Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne, Tél. 3-6661, Québec

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS :

Komo Construction Ltée, 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme Saint-Laurent Ltée, 6720, Garnier,
 Tél. CR. 2188-89, Montréal
 Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 Québec
 La Laiterie Laval Enrg., 875, 4e avenue, Limoilou,
 Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 0369 Montréal
 95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

LIBRAIRES :

Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
 970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec, P. Q.
 Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
 Magasin St-Louis Enrg., 26 rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec
 Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
 85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
 Mozart Ltée, 310-312, Saint-Joseph, Tél. 2-6484, Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE BISCUITS :

Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :

Samson, J. E., Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765, Québec, P. Q.

MANUFACTURIER DE MONUMENTS :

Gingras, Roch, Enrg., 2139, Chemin Ste-Foy, Tél. 7-3147, Qué.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon Ltée, 71, boul. du Sacré-Cœur, Tél. PR. 7-4348, Hull, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :

La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
 327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FER, ETC. :

Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :

Vézina, Adélar & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :

Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 Québec, P. Q.

MARCHANDS DE SABLE ET PIERRE CONCASSÉE :

Robert & Dufour Enrg., 390, 20e rue Limoilou, Tél. 2-4027, Qué.

MARCHANDS-TAILLEURS :

Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES A CONSULTER

MATELAS :
Matelas Frontenac, 15, rue Boisseau, Tél. 5-5347, Québec, P. Q.

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Grafton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455, Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J. A., 3651, Park Ave, Tél. HARbour 0630, Montréal

MERCERIES POUR HOMMES :
Julien, Albert, 556, 3e avenue, Limoilou, Tél. 4-9474, Québec

NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 Québec, P. Q.

NÉGOCIANT EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec, 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :
Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216 Lévis

NÉGOCIANTS EN GROS :
(BISCUITS, CHOCOLATS, TABAC, CIGARETTES)
Vermette, M. F., 571, rue St-Bernard, Tél. 5-7270, Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Baillargeon & Baillargeon, 38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :
Alepín, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPÉRATION FORESTIÈRE — BOIS — PULPE :
Lagneux, E. & Fils Ltée, 35, Côte du Palais, Tél. 5-9739, Qué.

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Bishop Asphalt Papers Ltd., 201, du Pont,
Tél. 2-3581-2-6193, Québec, P. Q.

PÂTISSERIE — PAIN :
Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec
Vachon & Fils Ltée, J. A., 19, rue Latourelle Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Marquis, J. Ant, 501, 3e avenue, Limoilou Québec, P. Q.
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :
Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PLACAGE-INDUSTRIEL-CHROME :
Garand & Thibault Enrg., 7, d'Argenson Québec, P. Q.

PLOMBIERS :
Asselin, J. A., 37, Hermine Québec, P. Q.
Chiquette, Rosario, 23, Lavigueur, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.

PNEUS :
Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise, Tél. 3-6320, Qué.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :
Turgeon, Jos., 189, Commerciale Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :
Quebec Ship Riggers & Sail Makers Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

MATERNITÉ PRIVÉE :
Ouелlette, Mme J. T., 10, d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE :
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :
Brindamour, W., 415, 1ère avenue, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.

REMBOURRAGE ET FABRICATION DE MEUBLES :
St-Hilaire, Alfred, 686, 1ère avenue, Tél. 3-4446, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.
La Porte St-Jean, et, Chez Gérard, 355, St-Paul, Québec, P. Q.

SERVICE AÉRIEN :
Les Ailes du Nord Ltée, Tél. 30s, 3-7-47 Sept-Iles, P. Q.
Tél. 7-4362, Québec, P. Q.

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :
Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

SOUPE :
Habitant Soup, 8455, St-Dominique, Tél. DU. 1115, Montréal-14

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES :
Vatel Enrg., 611, 16e rue, Limoilou, Tél. 3-7721, Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :
LaRochelle, Victor, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Qué.

TAXIS :
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TERRA-COTTA :
Montreal Terra-Cotta Ltd., 1010 ouest, Ste-Catherine,
MA. 6912, Montréal

TÔLE GAUFRÉE :
Tôle Gouffrée de Québec, Enrg., 38, St-François,
Tél. 4-0895, Québec, P. Q.

TRANSPORTS :
La Traverse de Lévis Ltée, Marché Champlain, Tél. 2-3897, Qué.
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène, Tél. 3-3824, Qué.

VALEURS DE PLACEMENT :
Dubé, Oscar & Cie Inc., 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-4061, Québec, P. Q.

VALISES ET BOIS DE CONSTRUCTION :
Ruel, Edouard Ltée, 416, St-Joseph, Tél. 286W, Lauzon, P. Q.

VIANDES EN GROS :
Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec, P. Q.

VINAIGRE :
La Cie de Vinaigre Lion Ltée, 74, Renaud, Tél. 3-0405, Québec

VITRES ET PEINTURE :
Franklin Glass & Paint Co., 305, St-François, Tél. 2-4982, Qué.

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturiers
de chaussures

ST-HYACINTHE

POUR VOS DESSINS PHOTOS ET CLICHÉS

Consultez...

LA PHOTOGRAVURE **NATIONALE** LTÉE

FAI kirk 7583* 2700 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

Sommaire

Mars 1953

G. DESJARDINS-VERSAILLES : *Ville-Marie*

Poème marial dédié à Son Eminence le Cardinal Léger.

EMILE D. WALTER : *Les Soviets et l'Eglise*

Un ancien diplomate hongrois qui quitta son pays au moment de l'occupation nazie, 1944, et refusa de reprendre son service sous le régime rouge, devenu depuis correspondant de *L'Homme nouveau* (organe officiel de l'Action catholique hongroise) à Londres, Stockholm, Paris, aujourd'hui assistant professeur à l'Université de Montréal, nous dit ce qu'est devenu l'Eglise derrière le rideau de fer.

THOMAS GREENWOOD : *La Souveraineté pontificale*

En hommage à Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de ses trois anniversaires de mars : né le 2 mars, élu pape le 2 mars, couronné le 12 mars. Une double souveraineté spirituelle et temporelle situe l'Eglise dans le temps et dans l'espace, implique de droit et de fait un Etat avec intérêt pour le Canada d'y avoir un ambassadeur.

BENOÎT LACROIX, O. P. : *Vérités littéraires*

Ce deuxième article d'une série de cinq explique la rencontre de l'écrivain avec le réel nouvellement vu, autrement perçu. Partir du réel qu'elle raconte, explique et peint en divers lieux et circonstances est la mission de toute littérature.

ANDRÉ LA RIVIÈRE : *Psychanalyse et culpabilité*

Un autre aspect de *l'homme cet inconnu* dont la science, la recherche et la réflexion se doivent de nous apporter une plus grande lumière.

Le sens des faits

B. LAMBERT, O. P. : « Aspects religieux du Canada français ».

GUY SYLVESTRE : « L'univers de Robert Charbonneau ».

ELIE GOULET : « Chants des poètes ».

A. CH. DE GUTTENBERG : « Nihilisme contre Christianisme ».

LA RÉDACTION : « Evénements et informations ».

L'esprit des livres

EMILE NELLIGAN : « Poésies complètes » (A. L.).

Mgr A. TESSIER : « Les Forges Saint-Maurice » (A. L.).

PIERRE BOUCHER : « Mauricie d'autrefois » (A. L.).

ROBERT RUMILLY : « Histoire de la Province de Québec ». Tomes XXIV, XV, XVI.

L.-P. AUDET : « Le système scolaire de la Province de Québec » (A. L.).

SŒUR JEAN-BAPTISTE : « L'Abandon filial » (A. L.).

En collaboration : « Saint Paul, Sainte Bernadette, Joies et drames de la vieillesse » (A. L.).

LUCIEN TEYSSIER, S. C. J. : « Message trinitaire » (A.-M. P.).

R. P. BARUCQ, S. D. B. : « Judith, Esther » (A. L.).

H. CAZELLES, P. S. S. : « Les Nombres ».

B. COUROYER, O. P. : « L'Exode ».

ST. AUGUSTINE : « Sermons for Christmas and Epiphany » (B. L.).

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Vol. LIX

Tome I

Mars 1953

Ville-Marie

Les espoirs de la Vierge

A Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger,
archevêque de Montréal,
« Apôtre de Jésus-Christ et de Marie ».

Ville-Marie !

Je te vois, ô ma ville...

Tu montes de la forêt

tu montes, immense, pure et sereine...

Prise au cœur même de mon jardin

tu t'élèves parmi mes étoiles comme un joyau de France
et ton destin est grand.

Tu seras la Cité d'où viendra la victoire
que des lèvres d'enfants hâteront.

Tu seras la Cité de l'ardente prière
et la terre entendra
l'appel de ta voix.

Tu seras la Cité de la grande lumière
qu'en toi, mes anges porteront
comme une flamme.

Car je prends en ton sein ma couronne de gloire
et par toi je suis Reine.

REVUE DOMINICAINE

*J'appellerai sur toi la tendresse du Père
je répandrai sur toi la douceur de l'Esprit
et je te donnerai comme un fruit délectable
l'ardente Parole du Verbe.
Ville-Marie ! Ville du Rosaire
forte comme une armée rangée en bataille
tu es ma gloire !
Sur ton trône, je porte, tel un vêtement d'or
le tissu merveilleux de la miséricorde,
du lait de ma sagesse
je nourris tes enfants.
Ville-Marie ! Je suis ta Mère
tu peux tout sur mon Cœur
et de toutes tes flèches tu pénètres mon ciel.
Ville-Marie ! J'étends sur toi mes mains...
Pare-toi de tes grâces et lève-toi dans ta beauté
car sur toi, brille dans Sa splendeur
l'Adorable Visage du Christ ...*

Germaine DESJARDINS-VERSAILLES¹

1. Cette poésie est extraite de son admirable livre : *Je suis Marie ou Celle qui vient*.
Centre Marial canadien, Nicolet, 1952.

Les Soviets et l'Eglise

Quelle est l'attitude des Soviets à l'égard de l'Eglise ? Est-il vrai qu'ils veulent extirper la religion ou bien a-t-il raison, le doyen de Cantorbéry, quand il affirme que les Soviets ne s'opposent qu'aux prêtres qui se mêlent de la politique ?

On ne peut répondre à cette question qu'en retraçant l'attitude communiste à l'égard de l'Eglise depuis le début de ce régime tant en Union Soviétique que dans les pays dits satellites. On peut distinguer six phases dans l'attitude des dirigeants soviétiques à l'égard de l'Eglise Orthodoxe Russe ; nous examinerons toutes ces phases et nous verrons s'il y a ou non des parallèles dans la politique suivie par les communistes dans les pays subjugués par eux.

La philosophie du Marxisme-Léninisme est basée sur le matérialisme. La sociologie marxiste explique le progrès social exclusivement sur la base des conditions et relations économiques. Lénine était de l'avis que la religion n'était qu'un instrument d'oppression de la société capitaliste. Elle est « l'opium du peuple ». Lénine ne pouvait concevoir aucune religion adaptable à la doctrine communiste : « Il n'y a pas de bonne religion et une meilleure religion est encore plus dangereuse qu'une mauvaise », disait-il.

Après la révolution d'octobre 1917, les bolchévistes étaient divisés dans leur attitude à l'égard de la religion. Les « modérés » croyaient que la destruction du capitalisme entraînerait l'éclipse de la religion de l'esprit du peuple et qu'en conséquence une attaque directe contre l'Eglise était superflue. Une fois l'Eglise et l'Etat séparés et l'Eglise privée de ses ressources matérielles, le peuple oublierait la religion. Les bolchévistes « avancés » pensaient par contre que la bourgeoisie, qui n'avait pas encore été annihilée, exploiterait l'ignorance politique du prolétariat et dans ce but se servirait de la religion. C'est pourquoi la religion devait être détruite le plus vite possible.

Le Comité Constitutionnel, dominé par les « modérés », avait inclus dans la Première Constitution Soviétique la formule selon laquelle « la religion était l'affaire privée du citoyen ». Cette formule fut remplacée — sur l'ordre de Lénine — par une autre garantissant « la liberté de la propagande religieuse et antireligieuse ». Cette formule devint l'article 13 de la Constitution Soviétique du 10 juillet 1918. En réalité ce n'était qu'une déclaration de guerre contre l'Eglise Orthodoxe, qui était dans la situation désavantageuse de continuer la propagande religieuse sans les moyens financiers d'autrefois et étant aussi privée de tous ses anciens privilèges ; par contre, la propagande antireligieuse fut poursuivie par un régime jeune, vigoureux et sans scrupules.

La deuxième phase dans l'attitude des dirigeants communistes à l'égard de l'Eglise Orthodoxe Russe commençait avec la persécution directe. Cette campagne débuta en novembre 1917 et dura jusqu'en février 1922. Ses traits caractéristiques étaient les suivants :

1) L'Eglise fut privée de tous ses moyens matériels ainsi que de sa position légale. Un décret de 23 janvier 1918 déclara la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ainsi que de l'Eglise et des écoles ; en même temps la confiscation de toutes les propriétés en possession de l'Eglise fut aussi décrétée.

Les soviets locaux avaient le droit de permettre aux paroisses de garder leurs propriétés, mobiliers et immobiliers, absolument indispensables, comme églises, articles de piété, vêtements, etc., mais outre cela les organisations, institutions et sociétés religieuses n'avaient pas le droit de posséder des propriétés privées et elles n'étaient plus considérées comme des personnes civiles. Les paroisses et organisations religieuses n'avaient plus l'usage exclusif des églises car selon une décision du Commissariat de la Justice les églises pouvaient aussi être utilisées pour des cours d'enseignement, pour des conférences, réunions politiques, concerts et même pour la présentation de films. Les monastères et les couvents n'étaient pas considérés comme des « organisations religieuses », ils furent fermés.

LES SOVIETS ET L'EGLISE

2) Les prêtres furent dégradés à une position sociale inférieure. L'article 65 de la Constitution de 1918 les a qualifiés de « servants de la bourgeoisie » ; ils ne recevaient pas de tickets de ravitaillement, ils n'étaient pas admis aux syndicats — par conséquent ils ne pouvaient pas trouver d'emploi dans les entreprises étatisées — ils étaient obligés de payer des loyers plus élevés pour leur logement et leurs enfants n'étaient pas admis aux écoles secondaires et encore moins aux universités.

3) L'article 9 du décret concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat avait interdit l'instruction religieuse dans les écoles et un autre décret, du 18 décembre 1917 — plus tard inclus dans le Code de la Famille du 22 octobre 1918 — a privé le mariage religieux de tout caractère légal.

Au grand étonnement des autorités soviétiques la population résista à ces mesures antireligieuses. Elles se voyaient donc obligées de recourir à la violence : l'arrestation d'évêques et de prêtres commença, les églises furent fermées. A la fin de l'année 1922, 28 évêques et plus de 1 000 prêtres de l'Eglise Orthodoxe furent exécutés. Au mois de mai 1922, le régime communiste a réussi à contraindre un certain nombre d'ecclésiastiques « progressistes » à créer, sous le nom de l'« Eglise Vivante », une organisation religieuse loyale à l'Etat. Le pas suivant était l'arrestation du Patriarche, l'expulsion de 84 évêques et de plus de 1 000 prêtres ; en même temps leurs églises furent mises à la disposition des schismatiques. Par un décret du 27 avril 1923 les Commissariats de la Justice et de l'Intérieur avaient conjointement décrété qu'avec la permission spéciale du gouvernement les organisations religieuses pouvaient désormais convoquer des conventions centrales et provinciales, mais les autorités n'accordaient de telles permissions qu'à l'« Eglise Vivante ».

Les bolchévistes furent à nouveau surpris par le mépris témoigné par la population à l'égard de l'« Eglise Vivante » ; en juin 1923 ils jugèrent utile d'abandonner cette tentative et de relâcher le Patriarche qui était déjà en prison depuis le mois de mai 1922. Ces concessions faites par suite de la consternation et des protestations provoquées tant à

l'intérieur du pays qu'à l'étranger par le procès imminent du Patriarche — dont l'issue ne pouvait être que son exécution — avaient marqué la fin de l'attaque directe des dirigeants soviétiques contre le clergé et les fidèles de l'Eglise Orthodoxe Russe.

Mais si les Soviets faisaient semblant d'avoir mis fin à l'attaque directe, ce n'était qu'un changement de tactique et le début de méthodes plus efficaces visant à la destruction de la religion. La nouvelle méthode prévoyait la calomnie systématique de l'Eglise et la propagation d'idées contraires à la foi religieuse.

En février 1922, une maison d'édition « indépendante » fut fondée sous le nom, qui était tout un programme, *L'Athée* et en novembre de la même année un séminaire antireligieux fut ouvert à Moscou. A Noël 1922 — célébré en Russie en janvier 1923 — un carnaval anti-Noël fut organisé où dans une procession burlesque l'Immaculée Conception, les miracles et les dogmes de l'Eglise furent profanés et blasphémés.

Comme aucune de ces mesures n'avait produit le résultat désiré, le 7 janvier 1925 une nouvelle organisation, nommée la « Ligue d'Athées Militants », fut créée, laquelle se mit à l'œuvre pour répandre une propagande anti-religieuse des plus violentes. Cette propagande avait un triple but : 1) démontrer que la religion, en toutes ses formes, avait toujours été l'ennemie du peuple ; 2) que la science a déjà tout expliqué, et 3) que la foi religieuse constitue une trahison envers l'Etat Soviétique.

Des mesures administratives directes furent aussi prises. Les impôts sur les immeubles de l'Eglise étaient constamment augmentés ; ces immeubles devaient être assurés contre l'incendie, mais si un tel immeuble avait été détruit par le feu, d'après un décret de décembre 1923, les sommes payées à titre d'assurance ne servaient pas à leur reconstruction : elles passaient à la trésorerie de l'Etat. Le 30 juillet 1923 les fêtes officielles, qui jusqu'alors coïncidaient avec les fêtes religieuses, furent changées de façon à rendre les fêtes religieuses jours de travail. Ainsi les fêtes religieuses ne pouvaient plus être célébrées par les fidèles. Le 16 juillet 1923 le gouvernement soviétique avait interdit l'enseignement

LES SOVIETS ET L'EGLISE

religieux dans les églises et le 1er septembre de la même année il fut défendu de donner une instruction religieuse à des groupes de plus de 5 enfants. Vers la fin de cette période de persécution la vente d'arbres de Noël fut aussi interdite et dans les vitrines des magasins les articles de Noël furent remplacés par la littérature antireligieuse.

Quand, en 1925, le Patriarche Tikhon mourut, les autorités soviétiques refusèrent la permission d'élire son successeur. Au mois de juin 1926, le Métropolitain Sergius de Nizhni-Novgorod réussit à négocier un compromis avec le gouvernement soviétique et à se faire reconnaître Patriarche ad interim. La déclaration faite par Sergius le 17 juin 1927 devenait la pierre angulaire des futures relations entre l'Eglise Orthodoxe Russe et le gouvernement soviétique. Elle contenait l'exhortation suivante aux fidèles :

« Nous devons démontrer, non seulement par des paroles, mais aussi par des actes, que nous sommes des citoyens loyaux de l'Union Soviétique... Nous désirons rester orthodoxes mais nous reconnaissons en même temps l'Union Soviétique comme notre patrie, dont les joies et les succès sont nos joies et nos succès et dont les défaites sont nos défaites... »

Entre temps les dirigeants communistes se sont rendus compte de l'inefficacité de leurs vociférations vulgaires et des mesures brutales prises contre l'Eglise, laquelle — au lieu d'être affaiblie par ces attaques — ne fut que renforcée par l'esprit de résistance des fidèles. Ils avaient donc décidé d'employer des méthodes plus subtiles :

Ils commençaient à distinguer entre des prêtres « pacifistes » et des prêtres « subversifs » au service des ennemis de l'Etat et du peuple soviétiques. Selon leur définition les prêtres « pacifistes » étaient ceux qui s'opposaient non seulement aux « impérialistes anglo-américains » mais aussi au Vatican, une condition qui rendait la position du clergé extrêmement difficile.

La troisième phase de la persécution de l'Eglise Orthodoxe Russe par le gouvernement soviétique commença en 1929, quand il devint évi-

dent que les attaques antérieures n'avaient pas atteint leur but. Le plan de cette campagne était le suivant :

1) Les attaques directes devaient être reprises moyennant la fermeture générale des églises sous prétexte que l'Union Soviétique était en train de se transformer en une société socialiste dont les membres n'avaient pas besoin d'églises. Partout dans le pays les soviets locaux convoquèrent des réunions où ils faisaient voter leurs membres pour la fermeture et même la démolition des églises, pour la fonte des cloches ; les églises qui n'avaient pas été détruites, furent transformées en greniers, cinémas, clubs, etc. En une seule année 1 440 églises furent fermées.

Cette campagne fut accompagnée par des attaques violentes contre le clergé : environ 150 évêques avaient été arrêtés et déportés au camp de concentration de Solovetsky, situé près du cercle polaire sur une île de la Mer Blanche. Des milliers de prêtres furent exécutés ou pris comme otages en représailles contre l'assassinat de membres des soviets locaux tués par les paysans révoltés, résistant à la collectivisation de leurs fermes.

Par un décret du 27 décembre 1932 toute la population de l'Union Soviétique fut obligée de se procurer des cartes d'identité que chacun devait porter sur soi jour et nuit ; en même temps il était interdit aux non-travailleurs d'habiter les grandes villes ou dans leurs banlieues. Cette mesure signifiait de nouvelles restrictions pour le clergé, dont les membres furent qualifiés « non-travailleurs » ; conséquemment ils ne pouvaient plus vivre dans les villes et devaient désormais parcourir des grandes distances pour arriver de leurs résidences forcées à leurs paroisses.

Un autre décret du 24 septembre avait introduit la semaine de six jours ; par suite de cette innovation les fidèles ne pouvaient plus aller à la messe dominicale que si le jour de repos, le sixième de la semaine coïncidait avec le dimanche.

2) Dans le cadre de ce nouveau plan de campagne le gouvernement soviétique avait aussi adopté la politique de strangulation culturelle. L'article 17 du décret du 8 avril 1929 interdisait aux sociétés religieuses de former des associations d'aide mutuelle entre elles ; de donner une

LES SOVIETS ET L'EGLISE

aide matérielle à leurs membres ; d'organiser pour les enfants des heures de prières spéciales ou des cours pour la lecture de la Bible ; d'ouvrir et de maintenir des terrains de jeux, bibliothèques ou salles de lecture ; et même d'hôpitaux ou de donner de l'aide médicale aux malades et aux victimes d'accidents.

En dépit du § 15 de la Constitution garantissant la liberté de la propagande religieuse et antireligieuse, un décret de 1929 avait privé l'Eglise du droit de répandre la foi ; d'autres restrictions limitaient le nombre des membres d'associations religieuses et des paroissiens en interdisant aussi l'organisation de collectes. Dans les écoles l'enseignement prit un caractère ouvertement antireligieux ayant pour but d'expliquer aux élèves l'incompatibilité entre religion et science.

Comme les deux campagnes antérieures, cette troisième phase de la persécution de l'Eglise Orthodoxe Russe avait également échoué. Les causes de cet échec méritent une attention particulière, car le gouvernement soviétique en a tiré les conséquences, qu'il a plus tard appliquées dans la lutte contre la religion dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale.

Les paysans russes résistaient d'autant plus violemment à la collectivisation que ce plan fut exécuté parallèlement à la fermeture des églises ; à cause de cette simultanéité les paysans avaient l'impression qu'il s'agissait — non pas de deux campagnes concertées — mais d'une seule et de la même et que les attaques dirigées contre l'Eglise et la propriété privée avaient le même but. Avec la disparition de la propriété privée, l'Eglise devait aussi être anéantie ; l'Eglise était donc un obstacle sur le chemin de la collectivisation, dans l'esprit des paysans un rempart contre la collectivisation. Finalement les autorités soviétiques réalisèrent aussi que pour pouvoir réussir, il fallait séparer l'exécution des deux plans.

Le 15 mars 1950 dans un décret il fut reconnu que les autorités locales avaient fermé « quelques églises contre la volonté du peuple » et les soviets locaux recevaient l'ordre de faire cesser cette pratique. Mais la persécution de l'Eglise et surtout la politique de la « strangulation cul-

turelle » continuait jusqu'en 1935 quand la montée en flèche de la puissance nazie et la menace d'une guerre anti-communiste organisée par Hitler forçaient le gouvernement soviétique de faire quelques concessions. Les fêtes populaires « anti-Pâques » et « anti-Noël » cessèrent ; à Noël 1935 les arbres de Noël étaient de nouveau en vente dans les magasins et aux marchés libres. Cette période de retraite dura jusqu'en 1937.

La quatrième phase de la persécution de l'Eglise Orthodoxe Russe commença en août 1937. Elle avait l'effet d'une surprise complète d'autant plus que dans un décret du 29 décembre 1935 toute discrimination entre les enfants de travailleurs d'une part et ceux de non-travailleurs et de prêtres d'autre part fut abolie et en vertu de la nouvelle constitution du 5 décembre 1936 les non-travailleurs et prêtres furent de nouveau admis au suffrage. En août 1937 les dirigeants de l'Eglise furent tout d'un coup attaqués comme des ennemis implacables de la reconstruction socialiste. En novembre 1937 des prêtres furent arrêtés sur tout le territoire de l'Union Soviétique sous prétexte d'espionnage et de sabotages commis au nom des services secrets japonais et allemands et de prétendus attentats contre les dirigeants soviétiques et les chefs de l'armée rouge.

A Pâques 1938 les arrestations de prêtres recommencèrent de plus belle ; même l'activité purement religieuse fut punie. C'était de même avec les fidèles : dans le district de Saint-Petersbourg (Léningrad) 7 paysans avaient été arrêtés pour s'être réunis pour lire la Bible ; l'un d'entre eux fut condamné à 10 ans de prison, un autre à 8 ans. Au cours de l'année 1937 1 100 églises orthodoxes, 246 églises catholiques, 61 temples protestants et 110 mosquées étaient fermés.

La quatrième phase de la persécution de l'Eglise prit fin aussi brusquement qu'elle avait commencé. Sa fin coïncidait avec la chute de Yezhow, chef de la police secrète, sous la direction duquel avait aussi eu lieu l'épuration sans merci du parti communiste, et du corps d'officiers de l'armée. C'était la dernière attaque directe contre l'Eglise dans l'Union Soviétique.

LES SOVIETS ET L'ÉGLISE

Au mois de janvier 1939 une nouvelle ère avait commencé dans la guerre anti-religieuse des Soviets. Les autorités soviétiques avaient déclaré que la propagande antireligieuse devait être coordonnée avec les exigences de la lutte de classes et, dans l'avenir, elle devait être subordonnée aux affaires politiques plus importantes.

Suivant l'invasion de la Pologne orientale — ce qui s'est produit en accord avec le Reich nazi — les athées militants reçurent l'ordre de cesser les tentatives visant à la liquidation de la religion et de ne plus offenser les sentiments des fidèles. Cette nouvelle politique donnait les raisons suivantes :

1) La constatation du fait que la religion pourrait être utile à l'Etat en tant que gardien de la moralité et de la discipline.

2) La persécution fut tournée contre l'Eglise Catholique Romaine, la vraie ennemie de l'Union Soviétique et du communisme.

3) Les dirigeants soviétiques ont réalisé qu'il était beaucoup plus facile de contrôler l'activité de l'Eglise si elle était sous la juridiction d'une autorité centrale, que les activités d'innombrables organisations religieuses locales.

Bien que cette nouvelle politique fût un grand changement dans la stratégie des communistes, elle ne signifiait nullement que leur attitude à l'égard de la religion ait subi un changement de principe. Cela est prouvé par le fait qu'en l'été 1939 les membres du parti communiste furent de nouveau avertis qu'ils seraient expulsés du parti s'ils pratiquaient n'importe quelle religion. Les tactiques de la propagande anti-religieuse furent néanmoins modifiées : elle était dirigée contre la « superstition », laquelle fut évidemment identifiée avec la foi religieuse. Dans un article publié dans la *Pravda* le 20 août 1939 on disait : « Nombreux sont ceux qui croient encore aux superstitions de l'Eglise, à ses doctrines religieuses, à la fausse interprétation de rêves et de légendes, au pouvoir des sorciers. L'existence même d'une telle idéologie offre un sol fertile à l'activité des ennemis du peuple, surtout parmi les paysans ». Un autre

journal, l'*Antireligionznik* déclara dans son numéro 4, de 1939, que dans « l'Union Soviétique », il y avait une liberté complète de religion, mais que l'Etat devait continuer la propagande antireligieuse par des méthodes idéologiques dans la presse, dans les écoles, aux théâtres, clubs et à la radio ».

Le 27 février 1940 le Commissariat de l'Education donna de nouvelles instructions pour l'amélioration de la propagande antireligieuse dans les écoles et des cercles spéciaux furent organisés pour l'éclaircissement des parents. Dans le numéro 4 du *Bezbozhnik* (*L'Athée*), de 1940, Vladimir Yaroslavsky dut mélancoliquement constater que « 22 ans ne suffisaient pas pour liquider l'Eglise dans l'Union Soviétique... Une des raisons de cet échec est le fait que beaucoup d'entre nous sont d'avis que la propagande antireligieuse n'est plus nécessaire. C'est une opinion erronée. La propagande antireligieuse est un aspect essentiel de la propagande communiste et elle devrait être répandue par une organisation spéciale ».

La propagande religieuse était toujours considérée illégale ; des œuvres religieuses ne pouvaient pas être publiées et même la Bible fut bannie. Après l'invasion de la Pologne, Mikhailow, chef de la Ligue des Jeunes Communistes, déclara que les Etats Soviétique et Nazi étaient tous les deux opposés à l'idéologie chrétienne et que leur ennemie commune et la plus dangereuse était l'Eglise Catholique Romaine.

Quand, en juin 1941, le Reich nazi attaqua l'Union Soviétique, l'Eglise Orthodoxe Russe prêta son assistance au gouvernement du Kremlin. Celui-ci, pour faire un geste envers l'Eglise, ordonna, en septembre 1941, que les deux périodiques de la Ligue des Athées Militants cessent de paraître. Officiellement on avait motivé cette mesure par le manque de papier...

Le 7 novembre 1942, à l'occasion du 25^e anniversaire de la révolution communiste, le Patriarche Sergius envoya ses félicitations cordiales à Staline « le chef que Dieu avait donné au peuple russe pour se charger des affaires militaires et culturelles de la nation ».

LES SOVIETS ET L'EGLISE

Le 5 septembre 1943, le journal *Izvestiya* annonçait que « Staline avait reçu le Patriarche A. L. Sergius, le Métropolitain Alexis de Léningrad et le Métropolitain Nicholas de Kiev. Le Patriarche ad interim annonça au chef du gouvernement que l'Eglise Orthodoxe avait l'intention d'élire un nouveau Patriarche, sur quoi Staline répondit que le gouvernement n'élèverait aucune difficulté à ce que le nouveau Patriarche soit élu et ne voulait nullement empêcher l'élection ».

Le 12 septembre 1943 Sergius fut officiellement investi comme Patriarche de Moscou et de toute la Russie et peu après parut le premier numéro du *Journal du Patriarcat de Moscou*.

(Suite : *La reconnaissance de l'Eglise Orthodoxe russe*)

Emile-D. WALTER

La Souveraineté pontificale

La gloire et l'universalité de l'Eglise catholique se sont encore une fois manifestées saintement et brillamment pendant les fêtes inoubliables de la semaine consistoriale, en janvier dernier. Par un geste souverain, le Saint-Père a porté à soixante-dix le nombre des cardinaux, chiffre maximum que la tradition accorde au Sacré-Collège, parmi lesquels nous avons la joie filiale de saluer S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, premier prince de l'Eglise de la grande métropole canadienne.

Si la pieuse curiosité des millions de catholiques à travers le monde s'est portée sur la personnalité des plus hauts dignitaires de l'Eglise romaine, cependant tous les cœurs et tous les esprits de la grande famille spirituelle du Saint-Père se sont naturellement portés vers le Chef auguste qui occupe la Chaire de Pierre et dont la voix s'adresse à ses enfants, à tous les chrétiens, à tous les hommes de bonne volonté. Ce saint vieillard de 77 ans, au-dessus duquel le Saint-Esprit tient constamment déployées les ailes de son infailibilité protectrice, célèbre en ce mois de mars le quatorzième anniversaire d'un double événement religieux. D'abord celui du 2 mars 1959, jour de la proclamation du Cardinal Pacelli au Pontificat romain, et celui du 12 mars 1959, jour du couronnement de Sa Sainteté Pie XII sur la loggia de la Basilique Vaticane en présence de la ville et du monde. Aussi convient-il de s'arrêter quelque peu sur le sens de cette souveraineté pontificale, à notre époque où une crise politique aiguë rend précaire la paix du monde.

DOUBLE PRINCIPAUTÉ

Le caractère unique de la souveraineté pontificale, c'est qu'elle est double dans sa juridiction : elle est d'ordre spirituel et d'ordre temporel. Il est important d'insister sur cette distinction et surtout sur la réalité de la souveraineté temporelle à une époque où des Etats chrétiens, comme le Canada et les Etats-Unis, hésitent encore à la reconnaître par des

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

gestes traditionnels que des pays bien plus anciens qu'eux n'ont pas hésité à faire en dépit de leurs factions politiques et religieuses.

Le double aspect du mandat pontifical est rendu visible à tous cependant par sa souveraineté spirituelle dans les questions de foi et les matières disciplinaires, et par sa souveraineté temporelle dans l'organisation matérielle de l'Etat du Vatican et surtout dans les activités diplomatiques du Saint-Siège que tout le monde peut suivre. Aguerri par les effets d'une Pentecôte permanente et personnelle pour sa mission, et animé d'un cœur compatissant et actif, Sa Sainteté Pie XII exerce ainsi son redoutable et consolant mandat de Vicaire du Christ, comme arbitre suprême des questions de foi et de morale, et comme prince régnant de l'Etat du Vatican d'où il administre en maître absolu la grande famille ecclésiastique qui encadre le vaste monde catholique. On doit reconnaître que c'est là un signe remarquable et providentiel de l'influence et du rôle de l'Eglise dans le monde, que Sa Sainteté Pie XII n'a jamais manqué d'affirmer pendant les dures années de son pontificat.

SOUVERAINETÉ SPIRITUELLE

La mission spirituelle du Souverain Pontife est puissante et redoutable ; car le dogme de l'infailibilité pontificale en matière de foi et de mœurs, lui donne une responsabilité exclusive en des sujets graves qui influencent notre conduite sur terre et qui lient notre salut. De plus, les conséquences pratiques de ce dogme placent constamment le Pape sous les regards de la chrétienté, et même de tous ceux qui connaissent sa sagesse. Mais sa mission est consolante ; car sa volonté guidée par l'Esprit-Saint prodigue à ses fidèles les trésors spirituels de l'Eglise et les conseils pratiques qui réchauffent les cœurs en les encourageant vers le bien.

Le monde a senti cette puissance spirituelle par la proclamation d'un dogme nouveau : celui de l'Assomption liant un événement unique sur la terre aux intentions divines dans le ciel. Sur un autre plan, le Saint-Père sévissait contre les communistes en 1949 par un décret d'excommunication majeure du Saint-Office, précisant l'impossibilité

pour un catholique de coopérer volontairement et ouvertement avec le communisme. La même année, il facilitait les travaux d'union entre chrétiens en approuvant la permission du Saint-Office aux catholiques dans certaines conditions, de participer aux manifestations œcuméniques organisées par certaines Eglises protestantes¹. Vers la même époque, il définissait les rapports de la foi et de la raison dans *Humani Generis*, cette encyclique mémorable qui a tranquilisé bien des esprits et qui témoigne de la vigilance pontificale. Et pendant ces quatorze années, surtout dans les plus récentes, que de précisions sur des points multiples de la foi et de la discipline dans des décrets, des brefs, des déclarations et des discours publics. C'est donc avec une sollicitude et une prudence toute paternelle que le Saint-Siège utilise toutes les situations favorables pour promouvoir l'unité de l'Eglise dans la vérité, ce qui correspond au souhait de son Divin Fondateur, seule barrière véritable aux forces du mal, seul espoir de salut pour les hommes et les nations.

GESTES DE PRINCE TEMPOREL

L'avènement de Sa Sainteté Pie XII venait en 1939 au moment où les peuples pressentaient une conflagration mondiale. L'ombre d'Hitler couvrait alors l'Europe ; et les silences de la Russie n'étaient pas pour faire une détente. Nul ne redoutait mieux l'avenir que le nouveau Pape lui-même, qui avait eu auparavant une merveilleuse carrière diplomatique. En effet, le Cardinal Pacelli s'était intimement mêlé aux affaires internationales comme Secrétaire d'Etat, et auparavant comme Nonce Apostolique en Allemagne et comme chargé de diverses missions politiques par le Saint-Siège. Les malheureuses circonstances du monde allaient donner au nouveau chef visible de l'Eglise de multiples occasions pour donner toute sa mesure par la fermeté de sa doctrine, par ses interventions diplomatiques, par ses œuvres de charité, par son interprétation des malheurs et des besoins de notre temps.

1. Voir notre article *L'Œcuménisme Protestant* paru dans le *Séminaire*, revue de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, en mars 1952 (pp. 35-48).

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

Le couronnement de Sa Sainteté Pie XII brisait une tradition de deux ans, en reprenant celle des cérémonies publiques d'autrefois. Car cet antique rituel se déroula non point dans l'enceinte de la Basilique Vaticane, mais sur la loggia extérieure de Saint-Pierre, à la vue de la foule innombrable qui se tassait entre les bras immenses de la Galeria Bernini. Les témoignages que nous avons de ces deux événements sont un hymne à la puissance de l'Eglise et à l'autorité de son Chef actuel glorieusement régnant. C'est que le Saint-Père héritait d'une situation exceptionnelle grâce aux Accords du Latran signés en 1929 par son illustre prédécesseur avec le gouvernement italien. Comme on le sait, ces accords consolidaient l'assiette temporelle de l'Etat pontifical, reconnaissant ainsi au Saint-Père tous les titres de souveraineté politique dont le Saint-Siège jouit depuis plus de siècles qu'aucune autre dynastie de ce monde. Et la principauté matérielle du Souverain Pontife a été maintenue par l'Italie nouvelle née de la guerre, et reste aussi reconnue par les partis de gauche qui combattent pourtant l'Eglise sur le double front idéologique et pratique.

DIPLOMATIE DU VATICAN

En prenant le gouvernement de l'Eglise le 12 mars 1959, Sa Sainteté Pie XII fit une allocution *Quæ Venerandus* au Collège des Cardinaux, où il promettait de « diriger la Barque de Pierre à travers tant de vagues et de tempêtes jusqu'au port de la paix ». Le Souverain Pontife a fait honneur à sa promesse. Pendant les six mois de répit qu'il avait avant le déchaînement de la guerre, il avait saisi toutes les occasions pour essayer de détourner le fléau. Quand vint la catastrophe, il tenta vainement de conseiller à l'Italie de rester hors du conflit : ce furent pour lui l'agonie de faux espoirs et d'efforts surhumains pour éviter ou circonscrire la lutte. Avec la généralisation de la guerre, il eut la douleur de voir encore une fois des catholiques se battre entre eux et prendre parti matériellement et indirectement pour les deux grandes hérésies sociales du nazisme et du

bolchévisme aux prises dans un corps à corps mortel. Pendant cette triste période, le Saint-Père sut toujours dire les mots pour enlever l'aigreur aux esprits, pour rappeler à tous la doctrine de la charité à chaque occasion grave où les nations l'oubliaient, pour nous faire penser aux appels du bien commun et aux bienfaits de la paix.

Dans le domaine de la diplomatie pratique de cette période, outre les tentatives du Pape pour tenir l'Italie hors du conflit, nous rappellerons la campagne de politique chrétienne de l'*Osservatore Romano* maintenue en dépit des plaintes du gouvernement mussolinien, les protestations du Saint-Père au sujet de l'invasion de la Pologne et les excès des Nazis dans ce malheureux pays, les blâmes du Vatican à l'occasion de l'invasion des pays neutres en bordure de la France, la prudence paternelle du Saint-Père à l'égard de la France envahie et partagée entre deux allégeances, ses protestations contre les bombardements de populations et les sévices contre les civils, enfin tous les ménagements du Vatican qui avait à défendre les intérêts de l'Eglise et de la Vérité dans les phases changeantes de pays placés tour à tour sous le gant de fer nazi ou sous la botte communiste.

En même temps, Sa Sainteté Pie XII put exercer son immense charité, non seulement à travers son œuvre des prisonniers, mais encore en partageant les soucis matériels des romains et en leur prodiguant des secours sans aucune distinction. Les habitants de Rome et la chrétienté toute entière se rappelleront toujours les efforts constants du Pape et ses nobles protestations pour épargner la Ville Eternelle de la destruction dont elle était menacée par les fortunes de la guerre. On sait que Rome aurait pu servir de champ de bataille entre les armées alliées qui s'avançaient victorieusement vers le Nord, et les armées allemandes qui reculaient en bon ordre et qui auraient même prévu de faire sauter les édifices romains avant leur retraite. Aussi peut-on dire avec raison que le Saint-Père mérite toujours le beau titre historique de *Defensor Civitatis* que ses prédécesseurs gardent depuis le moyen âge.

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

DÉFENSE DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

Le Pape du Bien Commun comme nous nous permettons de l'appeler, a su faire honneur à sa double principauté spirituelle et temporelle par son action apaisante et protectrice pendant la période de l'après-guerre quand le monde était plongé dans la misère malgré la victoire des Alliés, quand il fallait éviter les excès de la haine, quand il fallait rappeler les principes de la justice et du pardon méritoire, et surtout quand il fallait défendre l'Eglise et toute la civilisation contre les révoltants abus d'un communisme dynamique qui voudrait couvrir toute la terre. C'est dans cette période difficile de reconstruction sous l'oppression d'une guerre froide, que Sa Sainteté Pie XII manifeste toute sa sagesse. Car il lui faut faire bien plus que de concilier des peuples adversaires, que d'éviter des luttes sanglantes à motifs strictement politiques, que de rappeler la doctrine au milieu d'événements souvent provoqués dans l'affolement de la peur.

La détresse actuelle du monde a un caractère encore plus grave : il s'agit de diriger la conscience des individus et des peuples en face du plus terrible assaut que l'Eglise ait jamais connu, d'un assaut ouvert et persistant contre la dignité humaine et chrétienne, contre la famille et la société, toutes menacées de catastrophes déchirantes comme cela se voit dans tous les pays satellites de Moscou et dans la Russie même. La persécution religieuse atteint les plus hauts dignitaires ecclésiastiques comme les plus humbles chrétiens : le Cardinal Mindszenti a connu la torture des prisons rouges, et les deux nouveaux Princes de l'Eglise, le Cardinal Stepinac de Zagreb et le Cardinal Wiszinski de Varsovie n'ont même pas pu aller à Rome assister à leur élévation au Sacré-Collège. Les protestations constantes des Evêques des pays satellites dénoncent devant la conscience mondiale les sévices contre des prêtres et des religieuses, contre des confesseurs de la foi, contre les institutions chrétiennes, malgré la liberté purement verbale que de soi-disant constitutions accordent à la conscience religieuse. Avec quelle douleur le Saint-Père ne doit-il pas

relever les malheurs des temps épouvantables que la chrétienté traverse en ce moment.

Et ce n'est pas seulement dans les pays placés sous la férule du communisme qu'il faut défendre la dignité chrétienne et humaine. Le paganisme matérialiste affecte d'une autre manière les nations qui respectent le christianisme. Dans son discours de Noël 1952 prononcé dans la salle consistoriale, le Pape a dénoncé en termes vigoureux « la société mécanisée » du monde moderne, le socialisme d'Etat qui abolit le sens du bien commun, la dépersonnalisation malsaine des formes fondamentales de l'ordre social, et la vanité de formules rigides pour atteindre le bien matériel : c'est la charité, l'entraide, le traitement humain des personnes, l'assistance aux pauvres, enfin un sens actif de la justice sociale qui peut éliminer la détresse humaine.

En somme, les directives pontificales pour assurer la vraie paix forment tout un programme pratique qui s'adresse à tous les hommes de bonne volonté à travers la terre entière. Encycliques, allocutions, messages, lettres et déclarations, tous ces actes du Saint-Siège révèlent la sagesse profonde et le cœur compatissant du Souverain Pontife actuel, et ils proclament aux catholiques et au monde entier les conditions individuelles et nationales de la paix des peuples. Aussi tous les esprits politiques devraient les méditer et chercher à les appliquer dans leur sphère propre, pour donner ainsi leur pierre à la pyramide de la paix des peuples. De même, chaque homme de bonne volonté ne manquera pas de sentir dans le fond de sa conscience une admiration pour cette foi vivante qu'est le catholicisme, et une étincelle de désir pour contribuer selon ses moyens à réorganiser le monde dans la paix.

LE PAPE DE LA PAIX

Le saint apostolat pontifical de Sa Sainteté Pie XII manifeste remarquablement les liens étroits qui existent entre la réalité du bien commun et les fonctions multiples de l'Eglise, et qui sont justifiables par les fondements philosophiques et scripturaires qu'ils exaltent. C'est pourquoi le

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

Saint-Père exhorte constamment ses fidèles à remplir tous leurs devoirs de chrétiens dans tous les échelons de la vision du Bien qui nous récompense par la paix. La noble vision de la paix chrétienne se laisse clairement entrevoir dans le magistère si riche du Vicaire du Christ, magistère dont l'objectivité, la valeur et l'efficacité ne sauraient guère échapper aux esprits justes et pacifiques. Prêchant la paix du Christ dans la justice et la charité, ayant le devoir sacré de paître ses agneaux et ses brebis et de présider à l'enseignement de toutes les nations, Sa Sainteté Pie XII a profondément conscience des graves obligations morales et pratiques que lui impose la situation internationale. Il ne suffit pas que les catholiques connaissent et confessent les principes théologiques de la vraie paix pour que celle-ci s'établisse. Il faut encore enseigner et persuader tous les peuples qui sont en dehors de la foi catholique ou même du christianisme, et sans la coopération desquels rien de stable ne pourrait se faire dans la pratique.

Dans les actes diplomatiques et les déclarations doctrinales du Saint-Siège, on trouve ainsi une théologie efficace des nations, dont le poids de vérité se voit rehaussé par l'influence indiscutable du Vatican sur toutes les consciences et toutes les nations qu'il peut toucher. Avant la Réforme, le monde occidental vivait cette théologie sans avoir à en définir immédiatement toutes les riches implications. Mais aujourd'hui où tant d'erreurs divisent les esprits et les peuples, il devient impératif d'interpréter les Ecritures dans le sens de ce bien commun des nations. Magnifiquement commencé par Léon XIII, le mouvement a traversé une phase économique et sociale plus urgente à l'époque, pour atteindre avec Pie XI et Pie XII surtout, cette phase internationale qui semble être l'achèvement des efforts humains pour amener le règne de Dieu sur terre.

Aussi Sa Sainteté Pie XII voit confirmer son titre de Pape du Bien Commun par celui de *Pape de la Paix* par les activités généreuses de son glorieux pontificat. Dans une déclaration faite la veille de son anniversaire pastoral en 1951 le Saint-Père disait avec regret qu'il ne voyait pas beaucoup d'amélioration dans les conditions du monde. La vie inter-

nationale reste menacée par la *ligne de fracture* qui sépare le monde en deux. Et cette déplorable situation continuerait tant que chaque pays envisagerait la paix selon ses propres besoins uniquement, en ne s'occupant que de ses avantages stratégiques et en mettant ses voisins devant des faits accomplis. Pour éviter des désastres futurs, il ne serait pas impossible que les Nations Unies ne finissent par assumer des garanties pour la sécurité de tous : il faudrait alors que chaque nation consente à limiter sa souveraineté pour le bien commun, par des accords honnêtes qui maintiendraient la paix. Et le Saint-Père complétait sa pensée dans le *Message de Noël* de la même année, où il stigmatisait le mauvais génie des nations comme un agresseur « fier de sa force, méprisant tout droit et toute charité, exploitant la crise ainsi que les déficiences morales et spirituelles des peuples libres ». Pour résister au mal, le Pape demandait alors « l'étroite union de tous les peuples maîtres de leurs destinées, rattachées entre eux par des sentiments de confiance réciproque et d'aide mutuelle », seuls moyens efficaces de défendre et de maintenir la paix.

Cette vision et ces paroles de Sa Sainteté Pie XII sont aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'étaient alors. Notre monde reste partagé par deux idéologies adversaires et irréconciliables parce qu'elles sont pour ou contre Dieu ; par deux blocs politiques qui sont inféodés chacun à l'une de ces idéologies ; par des actes de violence et de zizanie qui éclatent en ordre dispersé ici et là sur le vaste périmètre des frontières soviétiques, comme aussi sur le front interne des puissances qui refusent de sévir fortement contre les éléments de désordre que sont les communistes ; par une généralisation de la guerre froide qui est la conséquence de la zizanie devenue habitude ; par une manifestation sanglante de cette zizanie qui met la Corée, l'Indochine et la Malaisie à feu et à sang ; enfin par des menaces effectives d'un conflit majeur préparé sous le couvert d'un armement intense et nécessaire pour défendre la paix.

Allant plus loin que de simples paroles, Sa Sainteté Pie XII avait appelé les bénédictions de Dieu sur les Nations Unies dans leur esprit profond à plusieurs reprises ; et l'an dernier Sa Sainteté nommait un

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

observateur officiel à l'UNESCO en la personne de Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris, devenu maintenant Cardinal et Patriarche de Venise. Enfin il utilise toutes les ressources de son réseau diplomatique et de ses contacts avec les ambassadeurs étrangers auprès du Saint-Siège, pour aplanir les difficultés, rapprocher les cœurs, illuminer les esprits. Sans être formellement inféodé au groupe des nations qui essayent d'instaurer une règle de vie mondiale, le Souverain Pontife n'en tient pas moins à exercer ses obligations de prince temporel en donnant son point de vue sur l'organisation et les conditions de la paix.

Mais tout en restant dans le plan élevé des principes chrétiens, les injonctions du Saint-Père s'adressent à *toutes* les nations sans distinction. La paix reste indivisible, comme son essence l'exige. Il ne saurait être question pour les nations pacifiques de rester sans défense en face d'un adversaire qui n'a aucun scrupule dans ses projets de domination mondiale. Aucune vertu n'oblige une nation honnête à négliger les moyens les plus élémentaires pour assurer sa survivance. C'est pourquoi des pays comme le Canada qui ont le sens des valeurs chrétiennes, ne présentent pas leur réarmement comme une fin en soi ou comme un moyen de faire une injustice à autrui, mais bien comme une contribution indispensable à l'effort collectif de maintenir la paix. Il est compréhensible que si les exhortations pontificales sont entendues par *toutes* les nations, le réarmement nécessaire que nous imposent les conditions actuelles du monde ferait place à des moyens bien moins inquiétants pour instaurer la paix.

AMBASSADES AUPRÈS DU VATICAN

La souveraineté temporelle d'un Etat se manifeste par la possession d'un territoire et par la reconnaissance de cette souveraineté par d'autres Etats. Le Saint-Siège a toujours joui de ce double signe extérieur depuis plus de quinze siècles. Même pendant la période de spoliation des Etats pontificaux qui s'étend de 1870 à 1829, le Pape n'a jamais reconnu l'annexion de ses territoires et se considérait prisonnier au Vatican, un peu dans la situation des gouvernements en exil pendant la dernière

guerre. De même que ceux-ci avaient auprès d'eux des ambassadeurs de pays amis, ainsi le Saint-Siège a toujours été reconnu comme souverain par la plupart des pays civilisés qui maintenaient des relations officielles avec le Vatican par la réception de nonces et l'envoi d'ambassadeurs. La situation s'est éclaircie par les accords de Latran de 1929 qui donnent officiellement une assiette territoriale à la Cité du Vatican (environ 105 acres) et consacrent la capacité du Saint-Siège de négocier des traités internationaux. Depuis lors, une cinquantaine de nations sont représentées auprès du Vatican, un grand nombre d'entre elles possédant des gouvernements païens, musulmans ou hérétiques.

Tous ces gouvernements qui reconnaissent le Saint-Siège ont le mérite de comprendre une situation de fait et de droit que rien au monde ne saurait changer. L'Église catholique est une société parfaite et universelle organisée dans un régime autoritaire, et dont les sujets relèvent de sa discipline indépendamment du fait de leur citoyenneté et de leurs devoirs envers les États dont ils sont les sujets politiques. Comme telle, cette société exige que son chef visible, le Souverain Pontife, ait des relations normales avec ses évêques, ses religieux et les fidèles dont ils ont la charge spirituelle dans un cadre temporel. Quelles que soient les persécutions qu'elle peut subir, l'Église catholique continuera toujours à exister dans ses cadres et sa constitution traditionnels, car elle a la promesse de permanence de Jésus-Christ lui-même son Chef véritable et divin.

L'histoire est là pour nous donner des preuves extérieures et convaincantes de cette situation : il suffit de comparer la persistance de l'Église romaine en face des changements des régimes et des institutions et même des empires des hommes.

Il est vrai que le Droit des Gens n'oblige pas un État quelconque à reconnaître tel ou tel État souverain, même si celui-ci l'est déjà par la majorité des nations. Ce geste est une question d'intérêt, de fierté, de confiance en soi, de simple bon sens surtout. Certains gouvernements exigent que l'État qui veut être reconnu remplisse au préalable certaines

LA SOUVERAINETÉ PONTIFICALE

conditions d'ordre politique ou juridique. Sans avoir à discuter les raisons pour lesquelles tel ou tel État souverain n'est pas encore reconnu par tel autre, disons néanmoins que dans la guerre idéologique que le monde occidental mène contre le communisme, les États-Unis et le Canada partagent avec la Russie Soviétique le triste honneur de ne pas avoir de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Les gouvernements de Washington et d'Ottawa persistent à ignorer que la principauté temporelle du Pontife romain est la plus vieille de la terre, qu'elle existait bien avant n'importe quelle dynastie du monde encore régnante, qu'elle s'affirmait dans sa splendeur autrefois comme aujourd'hui bien avant la constitution américaine ou canadienne, et qu'il serait digne et juste de la reconnaître.

A cet effet, une leçon utile nous est donnée par l'organe hebdomadaire de l'Église luthérienne suédoise qui vient de poser la question de la représentation diplomatique du gouvernement suédois auprès du Vatican, en rappelant que le Saint-Siège a maintenant des nonces et des délégués dans presque tous les pays du monde et que 41 États ont des représentants diplomatiques auprès du Saint-Siège. Parmi ceux-ci, quatre sont notoirement protestants (Grande-Bretagne, Hollande, Finlande, Libéria) et six ont des populations en très grande majorité non-chrétiennes. Et l'éditorialiste se demande si le Vatican n'est pas plus important pour la Suède que les pays lointains auprès desquels est représenté le royaume suédois. Sans nul doute, l'opinion protestante suédoise ne veut plus fermer les yeux sur les réalités de notre époque, où nous vivons un conflit total dans lequel le Père des Chrétiens donne des directives courageuses à tous les hommes de bonne volonté. Espérons donc que le Canada se décidera bientôt à envoyer un représentant officiel auprès de celui dont la mission divine et humaine est de travailler ardemment au salut des âmes et au bonheur des peuples.

Thomas GREENWOOD

Professeur à l'Université de Montréal

Vérités littéraires

Vie des Lettres : une autre de ces expressions chargées d'histoire dont nous ne soupçonnons pas toujours la vérité et les leçons, si familier nous est devenu son usage. *Pauvres beaux mots assassinés !* disait Saint-Denys-Garneau.

Si les Lettres suivent la mode, l'essence de leur vie ne change pas, en aucun lieu, en aucun temps, ni en aucune langue. La littérature, comme l'art, possède ses vérités premières, unes et immuables.

Toutes les littératures témoignent par exemple que le mot est signe, et cela depuis l'invention de la première écriture pictographique de Chine et de Phénicie. Jamais aussi, depuis les auteurs des premiers mots de la Genèse et de l'*Illiadé*, l'écrivain n'a cessé d'exprimer soit sous forme de négation, soit sous forme d'affirmation, son amour de la vérité, son désir du bien, sa joie devant la beauté et son étonnement devant la souffrance.

Voici quelques-unes de ces vérités essentielles, immortelles, pourrait-on dire, qui découlent d'une notion élargie de la *vie des Lettres*.

1. — La première regarde la *nature* de la vie littéraire. Toute grande métaphysique naît d'une nouvelle découverte du monde. De même toute spiritualité, d'une nouvelle découverte de Dieu. De l'origine de toute vraie vie des Lettres, il y a la rencontre non pas comme on le croirait, d'une pensée, mais d'un esprit avec le réel nouvellement vu, autrement aperçu. Le mot, l'écrit, le poème, le livre, n'arrivent qu'à la fin... pour signifier, rapporter. La vraie littérature est historique et réaliste : elle part du réel, qu'elle explique, raconte et peint. C'est sa mission. La vraie histoire littéraire, de même — et les Grecs l'avaient bien vu — est biographique : biographie d'une intelligence incarnée à la recherche de l'être. Le reste n'est que commentaire et glose.

Nous parlons de *vie* littéraire et de *vie des Lettres*. Nous approuvons ces deux expressions. Mais nous ne prétendons pas que les Lettres existent par elles-mêmes, pour elles-mêmes et qu'on devrait les concevoir à la

façon des idées séparées de Platon. Non, pas cela. Plutôt, une comparaison. Tous nous savons bien que le corps est uni à l'esprit et l'esprit au corps. Le corps est nécessaire à la pensée. Mais ce n'est pas le corps qui pense. L'esprit seul agit dans un acte final, parfaitement autonome et spirituel. Le corps conditionne. Les Lettres de même ont besoin pour naître, croître, prospérer, pour *vivre*, en un mot, d'un corps, d'un milieu ; mais elles n'en demeurent pas moins dans leur plus stricte essence une entité spirituelle, autonome ; elles participent à des phénomènes spéciaux qu'on appelle à bon droit, dans un sens analogique, *vie*, *âges*, *état*, etc.

2. — La nature de la vie littéraire appelle aussi son *unité*, qui engage l'histoire. Cette unité n'est pas un mythe ; elle repose sur l'unité de la vérité, sur l'unité de nature de celui qui connaît (l'écrivain), sur l'unité des thèmes qui l'expriment.

L'écrivain ne fait pas la vérité : il la perçoit. Il ne change pas la nature des choses : il enregistre tout simplement. Toute littérature, comme toute peinture, est image et technique de représentation de ce qui *est*. Ne nous étonnons pas si tous les poètes, de Bagdad à Londres ou de Tokyo à Moscou, rêvent de signes et de symboles, s'ils ont tous la même façon intérieure de poser les problèmes de l'existence et du bonheur. En littérature, comme en philosophie, on trouve des constantes qui ont toujours été et qui seront toujours, parce qu'elles sont attachées à la nature même du réel. Ces valeurs permanentes, universelles, fondement de la vie des Lettres et de l'unité, sont, par exemple, la recherche jamais arrêtée au cours des siècles et jamais achevée, de la vérité, du bien et du beau ; la prise de possession toujours désirée, mais toujours partielle, de chacun de ses biens, biens *premiers* de toute vraie vie littéraire ; l'analyse constante de la condition humaine avec ses misères, avec ses espérances, sa nostalgie du passé et de l'au-delà ; le culte possessif de la forme, le souci de l'outil jusqu'au désespoir. Thèmes universels, faut-il dire éternels, en histoire des Lettres, qui basent et justifient les comparaisons sans attaquer l'unité fondamentale de la vie des Lettres. Le grec Aristote, le mystique chrétien qu'on a surnommé le pseudo-Denys (Ve siècle), l'anglais

Shakespeare, le français Valéry, le canadien Saint-Denys-Garneau posent, avec le même acharnement, le même problème du mot-signe. Rilke au XXe siècle chante les champs et la nature dans les mêmes accents que Virgile. Entre l'univers de la Bible, de Virgile, de Dante et de Claudel il y a comme une unité de perception, une vision cosmique commune qui engage l'unité de tout le réel. Chez Platon, Augustin, Pascal il y a une même façon à la fois sinueuse et éloquente de chercher le vrai. Comme se perpétue de nos jours encore l'éternel duel entre Isocrate et Platon, entre hommes de lettres et les philosophes, entre les intuitionnistes et les dialecticiens... Marc-Aurèle, Senèque, Goethe, Jean-Jacques, Wilde et Gide ont la même manière d'esprit moralisatrice. Entre Aristote, Boèce, Abélard, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Maritain et Gilson quelle parenté non seulement dans les idées, mais aussi dans la façon de les exprimer ! Que d'exemples que l'on pourrait produire encore !

L'homme a beau écrire en chinois ou en français, en 1500 ou en 1900, en prose ou en poésie, sur l'amour ou sur le bonheur, c'est toujours et finalement un homme qui écrit : une créature faite d'intelligence et de vouloir, douée de sensibilité dont la vie particulière, étant foncièrement la même, se ressemble en bien des points.

3. — Le moyen âge a donc raison de proclamer l'unité de la vie des Lettres et l'unité de son histoire. Nous nous devons avec lui de considérer la vie littéraire comme l'histoire d'une longue et lente évolution, plus rapide dans la langue et les formes que dans les idées, à l'intérieur de laquelle chaque littérature nouvelle, chaque littérature « nationale », vient à telle date, pour telle époque, en tel lieu, s'aligner à son tour et s'ajuster pendant un temps et la faire progresser. Oublions, un instant les particularismes locaux ; oublions les divisions acquises, plus commodes que vraies. Oublions qu'il y a une littérature grecque, une littérature romaine, une littérature française... Pensons dans un seul et même mouvement d'esprit à toutes les littératures à la fois : vision de sagesse à laquelle nous convoquons ceux surtout des Canadiens français qui s'in-

quiètent de la lenteur de notre littérature. Concevons l'histoire littéraire non plus comme une suite de littératures particulières promises à la décadence après avoir été plus ou moins longtemps glorieuses selon les cas, mais plutôt comme la réalité d'un progrès collectif et régulier d'une humanité de plus en plus cultivée, cherchant à chaque heure de son histoire et en des milieux appropriés aux circonstances, selon des méthodes variables et propres, à pénétrer plus avant et plus profondément la vérité inscrite dans les êtres et les choses par le Créateur.

Déduction de principe : si l'histoire des Lettres doit être conçue de cette façon, nous devons considérer cette histoire comme celle d'un lettré qui, depuis Adam jusqu'à la fin des temps, ne cesserait de s'instruire et de se cultiver. Cet homme (cette histoire) passe par une série d'états successifs, qui sont ses âges. Oui, l'homme vieillit, d'âge en âge, physiquement ; mais spirituellement, dirait saint Augustin... après saint Paul, collectivement préciserait Othon Freising, au point de vue culture (l'histoire des sciences sert ici un magnifique argument) c'est un rajeunissement continu. Ce que l'on perd en force physique on le gagne en maturité. Le corps humain se fait de plus en plus vieux ; mais son esprit ne cesse de rajeunir. Qui ne voudrait approuver la vérité de l'énoncé suivant, tout pascalien (on dit qu'il est de Pasteur) et si près de l'esprit et de la lettre du texte d'Othon de Freising : « Comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés. Ceux que nous appelons anciens étaient vraiment nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement ; et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres ».

Comme nous dépendons de nos prédécesseurs dans notre conquête de la vérité ! Dans un commentaire sur les *Métaphysiques* d'Aristote, écrit vers 1265-1270, Thomas d'Aquin, un des plus grands philosophes de tous les siècles, nous rappelle sur le témoignage même de son maître

grec, que nous sommes tous dépendants les uns des autres dans la recherche du vrai, soit d'une façon directe, soit d'une façon indirecte. Lorsque quelqu'un perçoit un aspect particulier de la vérité, il la dit à un autre : ceux qui viennent après lui en connaissent davantage. Même l'erreur aide la vérité. Indirectement. L'Aquinate en conclut à ce propos, qu'il est juste que ceux qui sont en possession de vrai rendent hommage à ceux qui les ont aidés à le découvrir. Dans cet hommage particulier seront nommés et ceux qui ont vu juste, dont nous endossons les affirmations, et ceux qui ont traité superficiellement la vérité et dont nous écartons les opinions. Ces derniers nous ont conduits au vrai en nous obligeant à chercher. Aristote avait raison de dire que si un certain Timothée n'avait jamais étudié la musique, l'on ne parlerait pas si bien de mélodie aujourd'hui ; et si un certain philosophe du nom de Phrynis n'avait pas parlé, Timothée lui-même n'aurait rien pu découvrir¹. Le même principe vaut en histoire littéraire.

Les Lettres s'acheminent vers le vrai, progressivement, à coups d'efforts répétés. Nous n'avons qu'à interroger l'histoire. Pensons à la littérature grecque : quel progrès sur les précédentes qui l'ont cependant préparée. Et la littérature française qui incarne parmi nous le prestige de la littérature gréco-latine ne surpasse-t-elle pas en beauté et en variété l'étonnante vitalité des littératures anciennes.

Nous nous devons, il me semble, de prendre conscience de ces faits, de prendre conscience de l'unité de l'histoire des civilisations et des lettres, pour voir comment chaque tradition littéraire, y compris la nôtre, doit et peut profiter dans le temps de l'expérience du passé, comment la jeunesse de nos lettres, loin d'être une humiliation, peut devenir une raison d'espérer.

Depuis vingt siècles que les Lettres progressent ! De même les arts, de même les sciences. Le progrès littéraire est peut-être moins évident que celui des arts et des sciences : le fait tient à la nature essentiellement spirituelle de la vie de la pensée.

1. *In Metaphysicam Aristotelis*, nos 287-8, éd. Cathala, Marietti, 1935, p. 99.

VÉRITÉS LITTÉRAIRES

Chaque génération est appelée à profiter des vérités accumulées et découvertes par les anciens, à tirer profit de leurs erreurs mêmes, et se préparer ainsi à transmettre à ses arrière-neveux un héritage accru de connaissances. La nôtre, comme les précédentes.

Saint Augustin dirait qu'il en est en histoire générale des Lettres de chaque littérature particulière, de la littérature canadienne-française par exemple, comme d'un mot dans une phrase. Chacune occupe dans le temps, comme sur la ligne écrite, un lieu bien déterminé. Elle n'est peut-être pas le mot le plus important de la phrase, mais sans elle toute syntaxe collective serait impossible et l'histoire perdrait son sens. Le texte se poursuit depuis des siècles. L'histoire est inachevée. La phrase entière n'a pas été tout écrite. Cependant, elle progresse, quand un nouvel écrivain, une nouvelle « littérature », vient s'ajouter à l'ensemble...

Peut-être devrions-nous préciser que les littératures sont un peu comme les pensées : elles s'engendrent les unes les autres, les unes par les autres. Elles profitent de leurs rapports mutuels d'où sortent de nouveaux raisonnements. Il n'y a que les formes par lesquelles elles s'expriment qui ne soient autonomes. Et encore...

4. — Les Lettres ont des âges ; elles sont soumises aux modalités normales du temps, c'est-à-dire qu'elles naissent, grandissent et se développent. Il leur faut du temps, des années, des siècles même. Sans le temps, ce pain quotidien des lettres, rien de bon ni rien de durable ne se crée.

Dans la vie de l'esprit il n'y a pas, avons-nous dit, d'arrêt absolu. Les Lettres peuvent en un lieu s'attédir ; ailleurs elles progressent. La renaissance est une possibilité de tous les jours.

Il en est des Lettres comme des peuples, et des peuples comme des individus : elles s'incarnent dans un certain lieu à un certain moment de l'histoire humaine. Puis elles grandissent... et grandiront aussi longtemps que les conditions le leur permettront. Une tradition littéraire peut durer des siècles...

5. — Mais à s'encourager on n'est pas obligé d'être naïf. C'est encore l'histoire générale des littératures anciennes et médiévales qui nous enseignent que les Lettres passent... qu'elles peuvent émigrer. Il y a la possibilité terrible, fréquente en histoire des vieilles civilisations d'un bouleversement inattendu, d'un empire qui s'écroule. Où arrive la guerre, tout arrête. S'y trouve dérangé ou compromis, temporairement ou définitivement, le développement normal d'une vie littéraire.

Entre temps encore, il peut arriver que les Lettres se transmettent à d'autres milieux, par d'autres voies et pour d'autres fins immédiates que celles qui les avaient fait naître et croître sur leur terre initiale. Je pense à cette littérature africaine dont Augustin d'Hippone est un des derniers et plus illustres représentants : elle s'achève brusquement avec les invasions vandales du Ve siècle. Après 711, c'est au tour de la littérature espagnole-latine, annulée pour trois siècles. Par ailleurs la littérature médiévale latine prend tout ce temps pour conquérir sa forme. Aux Etats-Unis, où tout se fait vite, il faudra à peine un siècle d'autonomie pour qu'existe une littérature anglo-américaine ; tandis que quatre siècles, quatre longs siècles sont encore nécessaires avant que se détache lentement, très lentement, de la littérature française et de la littérature anglaise ce que l'on pourrait peut-être appeler un jour ou l'autre les Lettres canadiennes.

6. — Quand nous disons que les Lettres ont des âges, nous admettons la réalité des littératures particulières ou nationales, leur valeur, leur enracinement possible dans le temps, mais aussi la possibilité d'une déchéance, d'une transmission, d'un arrêt. Le thème de la *translatio studii* nous assure du sens de l'unité et de l'hérédité ; il nous encourage à penser que les Lettres ont des âges, mais il nous indique aussi avec une franchise brutale l'existence précaire et transitoire des littératures « nationales », si célèbres soient-elles... Quand pour une raison ou pour une autre retarde ou disparaît le milieu dans lequel celles-ci s'étaient incarnées, les Lettres s'en vont... Elles émigrent. Pas d'illusion s'il vous plaît ! Ainsi nous éditons aujourd'hui les œuvres d'Homère, de Platon,

VÉRITÉS LITTÉRAIRES

d'Aristote. Le fait ne se passe pas en Grèce, mais à Leipzig, à Harvard, à Paris, à Oxford... Ces littératures grecques et latines, nous les étudions, nous les lisons et sauf pour quelques philologues et historiens endurcis, non pas pour ce qu'elles furent pour les Grecs, ou parce qu'elles ont été écrites en l'an 800 ou 400 avant Jésus-Christ, mais pour ce qu'elles nous apportent à nous aujourd'hui de vrai et de beau. Nous nous cherchons dans ces auteurs. Et nous les aimons parce que nous nous aimons. Nous reconnaissons en eux des aînés, des amis disparus. Textes-images de notre propre passé sur lesquels nous projettons et retrouvons avec mélancolie les sources de notre pensée et les réflexions de notre propre anxiété.

Ces littératures que nous utilisons, nous avons conscience qu'elles sont datées, qu'elles sont d'un autre âge, qu'elles ont servi un temps et des hommes qui ne sont plus. Nous les aimons encore à cause de la connaissance reflexive qu'elles nous apportent. Nous aimerions peut-être autant sinon plus les chefs-d'œuvre de littératures orientales si nous les connaissions mieux. Homère, Virgile, Thomas d'Aquin et Dante sont peut-être plus présents à nous qu'ils l'étaient à leurs propres contemporains ; mais ils le sont pour d'autres raisons et d'une autre façon... Nous ne nions pas le désintéressement de certains éditeurs, ni celui des spécialistes ; mais ces attitudes pures sont le fait d'une minorité. Pour la majorité, c'est une terrible leçon de mortalité humaine que nous donnent l'histoire générale des Lettres avec ces *translations* de savoir à travers les âges et les lieux. Car même si les arts et les lettres ont la vie plus dure que les empires, ils en partagent néanmoins le caractère transitoire. C'est bon de le savoir. Plus conscients de notre fragilité, rassurés aussi sur l'importance de la présence canadienne dans le monde de la culture, nous nous attacherons à mieux servir le temps et les lieux pour lesquels nous avons été appelés à l'existence.

Nous ne voudrions pas attribuer à la chronologie tous les bienfaits. Au moment où nous nous préparons à considérer le fait canadien à l'intérieur d'une histoire générale de la chronologie comparée, nous ne

sommes pas prêts à endosser et à justifier toutes nos paresse et nos retards. A cause de l'ordre même qu'elle introduit dans la vie, la chronologie peut constituer un danger pour qui s'y remet aveuglément. Du fait qu'elle impose à l'esprit une certaine tranquillité, un apaisement, elle offre le danger de tout accepter, de vouloir toujours demeurer au niveau de sa propre expérience, de ne jamais désirer évoluer, d'avoir peur des changements. Passivité honteuse de ceux qui invoquent la causalité historique pour ne rien faire, pour toujours attendre ! Tentation de ceux qui remettent à demain les songes de leur paresse d'aujourd'hui !

Soumettre définitivement et uniformément les Lettres à des âges serait négliger la spontanéité de l'artiste qui les crée, oublier certaines surprises de l'histoire et risquer de proposer au sujet d'une histoire littéraire à peine ébauchée (la nôtre) un système de conclusions vérifiées sur des faits différents des siens. Donc, attention ! L'argument chronologique ne doit pas devenir l'argument superficiel et relatif de ceux qui cherchent dans le passé la justification de leurs faiblesses. Nous voudrions penser à la chronologie, aux *âges des Lettres*, plutôt en fonction du devenir et de l'avenir : d'une façon dynamique. C'est le privilège de l'historien de pouvoir espérer dans le temps et par le temps... Son devoir est de lutter contre tout arrêt dans le temps de l'histoire, arrêt irréel en fait. Il se doit, croyons-nous, d'entretenir ses amis, les hommes de littérature, du sens de la continuité historique. Cherchons les leçons de l'histoire, mais n'attendons pas d'elles qu'elles nous reposent, qu'elles nous justifient et nous limitent. Notre maître le passé ? Oui. En tant qu'il nous éclaire, et non pas en tant qu'il nous ramène à lui. Que le passé soit principe d'orientation, façon de découvrir le sens de sa vie, et non pas la vie elle-même. En un mot espérons de l'histoire qu'elle serve à nous reconnaître, au sens claudélien du mot, qui est aussi le sens d'Aristote et de Thomas d'Aquin.

* * *

Le fait que nous tenions pour acquis que les Lettres ont une vie, et cette vie, des âges, devrait nous aider à introduire dans l'étude de notre

VÉRITÉS LITTÉRAIRES

histoire littéraire une sorte de réalisme et d'objectivité que nous ne sommes pas nécessairement portés à lui accorder.

La simple vision de l'unité de l'histoire littéraire nous permet, semble-t-il, de mieux analyser le mouvement de notre tradition. La chronologie comparée nous préservera de comparaisons trompeuses, injustes et exagérées, des projections et des refoulements peu hygiéniques de ceux qui veulent absolument devenir adultes avant d'avoir été enfants, qui veulent absolument échapper au temps ou mesurer leurs enfants à la maturité du voisin et comparer sans nuances une littérature à une autre. Finirons-nous par nous apercevoir que nous appartenons à *tel* temps de l'histoire, que nous avons *tel* âge, pour une raison bien définitive, que nous ne pouvons appartenir à un autre temps que le nôtre ? C'est à la chronologie que nous demanderons d'illustrer ce fait.

Lorsque nous parlons de chronologie, nous ne pensons pas nécessairement à la date de la parution des *Relations* des Jésuites, à celle de la première édition de l'*Histoire* de F.-X. Garneau... Nous nous référons au lieu même de chacune de ces dates, à l'intérieur d'une histoire universelle des Lettres. Ce qu'on a jadis appelé au sujet d'un écrit de Tatien, le *Discours aux Grecs* (1^{er} siècle ap. Jésus-Christ), « l'argument chronologique »¹. Situer le fait littéraire canadien dans un contexte de l'histoire des temps est ce qu'il y a de plus urgent à faire pour le moment. Fixer ainsi notre histoire, c'est l'établir, la placer dans son milieu humain normal ; c'est déjà l'orienter, l'apercevoir dans la ligne de sa tradition, c'est en un mot nous préparer à en saisir le sens.

De savoir que les Lettres puissent avoir des âges, ça nous donne déjà le sens du devenir, du progrès et de l'espoir. Surtout que nous sommes jeunes ! Nous savons que si nous continuons à travailler nous ne serons pas toujours ce que nous sommes aujourd'hui. En littérature comme en spiritualité le temps est facilement facteur de rachat.

1. Argument des premiers chrétiens pour démontrer aux païens, chiffres à l'appui, la première antiquité du christianisme dont la doctrine remonterait jusqu'à Moïse. Voir J. Rivière, *S. Justin et les Apologistes du second siècle*, Paris, 1907.

Convaincu qu'une vision universelle de l'histoire des Lettres ne peut que favoriser la perception du sens de notre propre histoire littéraire, nous chercherons à analyser les « enfances canadiennes », à situer la littérature canadienne-française naissante à l'intérieur d'une histoire générale des lettres. Nous espérons ainsi mieux nous comprendre, mieux nous aimer, plus objectivement nous accepter... Quand on connaît, par exemple, les origines terriblement lentes des littératures anciennes, de la littérature médiévale pour ne citer qu'un cas ; quand on se rappelle les conditions d'unité dans lesquelles les auteurs du moyen âge écrivaient, on se prend comme malgré soi à sourire devant la nervosité de notre critique littéraire qui, dès que se publie un nouveau roman ou un nouveau poème, crie au chef-d'œuvre... ou au désespoir. Apparaissent les bases anti-historiques de certains jugements et l'orgueil humilié de notre dépit. Si nous prenions la peine de regarder, d'élargir notre champ de vision ! Nous deviendrions sans doute plus objectifs, plus justes, plus conciliants, plus miséricordieux. Nous souvenant que l'histoire se déroule en ne se répétant pas, nous pourrions, au lieu de comparer injustement *Lettres françaises* et *Lettres canadiennes* dans le cadre d'une unique petite période donnée, nous rappeler comment les Lettres ont des âges, comment elles s'engendrent et se causent les unes les autres : par étapes successives. Nos faiblesses, nos silences, nos absences, nos hésitations, tout pourrait être situé, expliqué, et j'imaginerais une renaissance de l'optimisme, une nouvelle ferveur chez les jeunes, poètes, philosophes et littérateurs.

Car si une littérature est bien née — et la nôtre l'est — rien ne peut l'empêcher de croître normalement... à moins que n'arrivent des bouleversements imprévus contre lesquels il ne faut plus songer à défendre les Lettres.

Benoît-M. LACROIX, O. P.

Psychanalyse et culpabilité

Deux mots, deux sons terriblement discordants pour le profane... Au fur et à mesure que nous avons la sensation d'avoir fait quelques progrès, nous nous apercevons que non seulement ce profane n'en a qu'une bien vague notion, mais, encore, qu'il trébuche sur des valeurs millénaires dont la véritable signification lui échappe de plus en plus. Telle la culpabilité qu'il galvaude obstinément, en coiffant à peu près tous ceux qu'il rencontre, sauf lui, s'il est dans son état normal ; s'il est obsédé par la faute, il se trouvera la plus indigne des créatures et au besoin se chargera des erreurs d'autrui.

Dès le début, il y a donc erreur grossière, jugement incertain, et pourtant chacun a condamné selon une éthique précise ou la morale chrétienne. Pourquoi l'homme de la rue refuse-t-il de prendre à son compte une faiblesse qu'il lègue si généreusement à autrui, pourquoi le névrosé gonfle-t-il une faute dont il est incapable d'être l'auteur la plupart du temps ? Il y a dans ce domaine fondamental plus qu'une différence entre normal et anormal, puisque l'homme normal accuse les siens d'un mal dont il ne veut pas se reconnaître atteint. L'exagération qui hante sans cesse ces deux cas extrêmes est le fruit d'une même attitude, d'une même défaillance que tout le monde appelle culpabilité mais que personne ne reconnaît comme telle.

Qu'est-ce que la culpabilité ? C'est le sentiment qui naît d'une opposition entre deux forces, la sienne propre, c'est-à-dire toutes les émanations humaines, spirituelles ou psychologiques, et celle venant de toute supériorité divine ou sociale ; il est préférable de parler tout de suite de supériorité plutôt que de loi puisque, automatiquement, celui qui énonce une loi est le supérieur. L'homme s'est habitué tant bien que mal à l'idée qu'une civilisation quelle qu'elle soit devait reposer sur des disciplines. Cependant, il ne leur reconnaît qu'une valeur bien relative parce qu'il n'a jamais voulu qu'elles soient un handicap à son émancipation, à sa liberté chèrement défendue, et dès qu'il a pressenti que ces

disciplines s'adjugeaient un rôle trop important à son gré, il s'est aussitôt révolté. La révolte est innée chez lui, c'est l'instinct de défense qui prend trop souvent un ton corrosif. Mais le fait d'être toujours sous l'impression obsédante que mondes et civilisations veulent l'asservir, témoigne que l'homme rationalise depuis toujours une attitude, un état, sa vraie nature, qui est d'être partiellement inférieure. Il s'en prend au voisin de lui lier un peu trop souvent pieds et mains, parce qu'il refuse de reconnaître que sa véritable puissance est limitée. Après ses échecs, ses désillusions, ses erreurs, il trouve toujours un fautif pour se justifier. C'est la famille, la politique, la religion, la misère, la guerre, c'est la faute du monde entier s'il n'a pas réussi ou s'il n'est pas heureux ; on l'a brusqué, on l'a découragé, il n'avait ni instruction, ni argent nécessaire... Et il gardera éternellement l'illusion qu'il était « capable » à lui seul de refaire l'univers.

Et toute son existence est basée sur cette illusion qui est en somme une constante protestation. Dans les plus petits détails routiniers, on découvre ce besoin de libération, d'éloignement de tout ce qui peut rappeler servitude ou obéissance. Il a multiplié efforts et inventions pour que la machine fasse le travail à sa place, pour que la science comble au plus vite les ornières maléfiques que sa personne n'arrive pas toujours à éviter. Son intelligence, ses dons, ses multiples facultés sont au service de tout et de tous. Il est partout à la fois, cognant ici et là, observant minutieusement, créant jusqu'à l'aube avant que le jour ne lui apporte d'autres mésaventures. La course est folle, celle qu'il a engagée témérairement et inconsciemment avec la nature. Ses succès passagers n'ont pas l'heur de le rassurer, car il a l'angoissante conviction que la distance entre l'univers et lui devient énorme, effarante. Il sent qu'il perd peu à peu tous ses avantages, que ses minutes sont comptées, et que dès l'instant où il perdra l'espoir de vaincre encore, c'est fini pour lui, c'est la mort certaine, c'est la fin du monde.

Cependant, l'angoisse qui l'étreint, jour après jour, est-elle seulement due à la constatation qu'il va se voir obligé de reconnaître un jour sa vraie nudité ? Consciemment, c'est l'explication qui naît après expé-

riences et réflexions : l'homme se débat, s'essouffle mais ne vainc pas. Malgré les apparences, il s'use pour une chimère. Et c'est en analysant chacune de ses émotions, de ses colères ou de ses attendrissements, que l'on en arrive à dépister une cause non moins valable de son angoisse. L'homme en lâchant la proie pour l'ombre a l'inconsciente sensation de violer une loi suprême, et c'est cette violation sourde qui confère à l'humanité un sentiment profond de culpabilité dont nous sommes tous victimes. La culpabilité est devenue inconsciente parce que les générations, les unes après les autres, ont délibérément refoulé l'insuffisance humaine comme si elle eût été un obstacle au progrès. Et chacun, dans sa patrie ou sa profession, a consenti au progrès et à la vie en refusant d'admettre qu'il la trouve bien gênante. La culpabilité n'a été véritablement consciente que chez Adam et Eve qui, instinctivement, sont allés se cacher après avoir goûté au fruit défendu. Leurs descendants ont pris pour devise de relever le défi. C'est là tout leur absolu.

Freud, dans son admirable psychologie des profondeurs, a fait ressurgir l'angoisse endémique, mais il n'a pas donné plus de précisions sur l'origine véritable du malaise. Il a constaté cette marque de fabrique universelle qu'il a bien appelée culpabilité mais son athéisme l'empêchait d'être génial jusque dans la clairvoyance surnaturelle, celle qui permet à l'homme de s'intéresser, de travailler, à la découverte d'une indéniable supériorité. Les disciples et toute la psychologie contemporaine épiloguent encore longuement sur cette inconsciente culpabilité qui vibre intensément chez chaque homme, chaque peuple, les rend orgueilleux ou dépendants, hardis ou masochistes. Les civilisations orientales ou occidentales ne sont dans leur passivité ou leur brusquerie, qu'une longue suite de mutations et de reprises, de victoires ou d'échecs, après lesquels on court aveuglément.

Cette première analyse de la collectivité que l'on commence seulement à prendre vraiment au sérieux peut déjà nous permettre de tirer une importante conclusion, même si elle est plus métaphysique que scientifique. En effet, le domaine scientifique, et en l'occurrence la psychanalyse,

conserve exclusivement le rôle de rendre conscients les sentiments refoulés. Nous sommes en pleine psychanalyse freudienne. Seulement, on peut se demander jusqu'à quel point l'athéisme de Freud plus que son génie, n'a pas participé au classicisme et à la rigueur de sa thérapeutique. La vraie psychanalyse freudienne met une fin très brusque au traitement analytique, en ce sens, qu'une fois les sentiments « refoulés », le praticien a l'air de renvoyer son sujet en lui disant que c'est à lui maintenant de se débrouiller seul avec son petit bonheur. L'expérience quotidienne nous apprend, par ailleurs, que lorsqu'il s'agit de sujets dont la formation humaine est inséparable d'une éthique spirituelle, la psychanalyse freudienne, par son rigorisme, est incapable de leur redonner complète sécurité si on ne déclenche pas obligatoirement un dynamisme auquel on les fait fortement adhérer.

Cette digression thérapeutique permet justement de constater que si la psychologie contemporaine a franchi une étape considérable en reconnaissant à l'âme collective un sentiment dont elle ne peut se départir, son esprit scientifique, dont les intentions sont de ne jamais empiéter sur un terrain qui ne lui appartient pas, se trouve pour une fois, établir un réel handicap en vue d'une amélioration. La culpabilité est reconnue, constatée, on en donne maints exemples internationaux ou littéraires, mais la découverte reste et restera longtemps encore une simple constatation, jusqu'au jour, très lointain et peut-être jamais né, où cette culpabilité prendra son sens véritable. Le remède actuel, et que la psychologie elle-même nous apporte, est de ne pas vouloir nier cette culpabilité, parce que ce serait nier l'homme tout entier, tel qu'il se présente à nos yeux. Il refoule son infériorité, mais c'est ce qui lui permet précisément d'engendrer le progrès ou du moins ce qu'il appelle tel, puisque chaque génération marque, spirituellement parlant, un recul, étant donné que dès le début l'homme s'est détourné de sa vraie vocation. Mise à part l'épreuve philosophique, la non-reconnaissance de son infériorité lui fait déployer des énergies qui lui confèrent extérieurement du moins, un air tout à fait respectable. En effet, ne pas admettre la culpabilité c'est faire retourner

l'homme à son état le plus primitif quand il se contentait de satisfaire tous ses besoins, sans idéal et sans dépassement, c'est le tenir dans une médiocrité constante où il perdrait peu à peu toute notion des responsabilités et de la société.

D'autre part, le névrosé dont toute anomalie comporte une dose plus ou moins forte de culpabilité consciente, serait-il l'homme idéal, celui qui se tiendrait à sa vraie place en reconnaissant nettement son infériorité en face de l'univers grandiloquent ?

De par la structure de sa personnalité, le névrosé ne peut être pris en exemple pour deux raisons primordiales : la première est qu'il vit hors des réalités, réagissant suivant des significations primitives, ce qui lui confère une pseudo-conscience et une pseudo-morale ; la seconde, issue de la première, est de développer, d'envenimer à tel point son initiale infériorité, qu'il s'arrête de vivre. Il est aussi malsain de se cantonner ou de faire croire à une fausse culpabilité que de nier l'état latent d'imperfection humaine. Les deux extrêmes tuent tout dynamisme, tout élan vital.

L'erreur du névrosé est de confondre culpabilité et indignité, ou culpabilité et imperfection, de s'attarder plus à la lettre qu'à l'esprit. Or, le névrosé se dit coupable pour des fautes qu'il n'a pas commises (l'homme normalement coupable ne s'accuse pas si facilement !) et multiplie à l'infini ses condamnations, se faisant le jouet d'une volonté qui n'a rien de sainte, mais qui est tout simplement névrotique. Il se montre, pour son malheur, plus royaliste que le roi.

D'un côté, nous avons donc l'homme de la rue qui fuit désespérément sa condition humaine, de l'autre, le névrosé qui fuit également la sienne, en se masquant derrière une fausse culpabilité qui l'éloigne de toutes conséquences, de toutes responsabilités. Et tout ce monde obéit pourtant aux mêmes lois, à la même hiérarchie, à la même supériorité. Chacun réagit avec passion, croyant avoir raison, mais personne ne s'aperçoit que l'on se bat pour la même cause : l'admission de la condition humaine. D'ailleurs, on parle, on écrit beaucoup au nom de cette condition humaine, l'exaltant ou la ravalant, selon l'humeur et la person-

nalité du défenseur. Une critique particulièrement acerbe que l'homme de la rue adresse souvent au christianisme par exemple, consiste à lui reprocher de maintenir l'homme dans un état d'infériorité, de cultiver sa culpabilité, à partir du mythe de la faute originelle. Mais lequel des deux, de l'athée ou du chrétien, ressent une plus profonde culpabilité ? L'athée, inconsciemment, laisse transpirer un malaise, une insécurité, comme s'il avait peur qu'on le condamne de n'être pas en loi. C'est la culpabilité inconsciente dont nous avons parlé il y a quelques instants. Le chrétien, et plus spécialement le catholique, n'est pas sous la pression de cette lancinante hantise parce que la supériorité que l'autre ne reconnaît pas, il l'admet et l'admire pleinement. La vraie culpabilité est pour lui le péché, c'est-à-dire tout ce qui s'oppose à Dieu. Par ailleurs, la faute originelle souligne effectivement l'origine de nos insuffisances, mais si l'Eglise souligne si fortement, ce n'est pas pour aggraver notre culpabilité, infériorité première, mais pour nous rendre consciente notre imperfection, ce qui est bien différent. On ne cultive pas ce qui n'existe pas préalablement. Avant de se convertir l'athée ne reconnaissait pas son imperfection, et le but spirituel est de nous amener à cette reconnaissance.

Cependant, où le grief agressif perd encore de sa valeur c'est sur le plan de la Rédemption. Si l'homme, publiquement, s'accuse, il a au moins l'espoir d'être sauvé, c'est-à-dire psychiquement parlant, d'être libéré de l'angoisse d'avoir été coupable non seulement dans le passé, mais également dans l'avenir. Il sait que s'il est le plus grand criminel au monde, il aura encore la ressource de pouvoir implorer son pardon et de l'obtenir s'il est sincère. Cet espoir, qui stimule les bonnes volontés, n'est pas accessible à celui qui prend position contre Dieu. Peu importe que les générations antérieures aient accumulé les pires erreurs et les pires crimes, le rachat existe malgré tout et sauve l'homme de bonne volonté du désespoir. Et c'est à cet instant que la Rédemption doit nous apparaître comme le plus éclatant succès thérapeutique jamais obtenu par le meilleur des praticiens. L'homme qui avait une sensation consciente, vécue, d'être irrémédiablement condamné, de mourir sous le poids de son incommen-

surable culpabilité, s'est vu relevé, racheté définitivement. Devenant homme, c'est-à-dire incarnant le temple même du mal, le Christ a tué ce mal en laissant tuer son enveloppe charnelle.

Il ne restait à l'homme que son imperfection. Et si l'image d'une croix lui rappelle d'une façon poignante qu'il a eu sa part de responsabilités le jour de la crucifixion, elle lui fait souvenir en même temps qu'elle est le témoignage éternel d'un amour sauveur, ce qui revient à dire que le chrétien n'a aucune raison de s'encroûter dans une stérile indignité. Bien entendu, ses mérites aussi grands soient-ils, ne le feront jamais atteindre la perfection, — plus on s'approche de Dieu et plus on se sent médiocre, — mais le dynamisme de l'effort aura nécessairement sa récompense, certitude qu'aucun homme, niant la Rédemption, ne peut atteindre. On ne se libère pas soi-même, on s'enchaîne à son insu.

Partant de cette limite de nos possibilités créatrices, même les conditions matérielles enviables ne donnent pas à l'homme pleine valeur, pleine sécurité, il a peur qu'un imprévu, une supériorité, ne vienne lui faire faire faillite. Admettant donc notre infériorité initiale, il sera facile d'imaginer qu'un enfant puisse la percevoir dès son premier souffle. Elle est pour lui, au premier abord, caractérisée par le désarroi où l'ont mis les premiers contacts avec le monde. Le moindre bruit le heurte, la chaleur ou le froid l'indisposent, la faim l'oblige à crier. La civilisation lui fait subir ses premiers « échecs », l'échec étant pour sa fragilité et l'expression de sa vivacité, l'insatisfaction de ses multiples besoins.

La première notion de la société est à sens unique. L'enfant est le monde, le monde est à lui. Et même l'amour maternel doit être exclusif, autrement c'est la colère, c'est-à-dire l'idée pénétrante qu'on le délaisse, qu'on ne l'aime plus. La vie est finie sans ce lien vital, l'enfant est triste et prend davantage conscience d'une implacable infériorité. Il s'extériorise, se révèle dans ses jeux. A son gré et selon ses sentiments spontanés, il organise déjà la société. Chaque jouet est identifié, étiqueté, a droit à son amour ou à sa haine. Il y a déjà des élus, il y a déjà des inférieurs et des supérieurs.

Puis les mois s'effacent, laissant l'amertume des disciplines et des punitions auxquelles la famille donne une plus ou moins grande importance. Selon le cas, l'enfant admettra ou repoussera dès l'instant l'instauration d'un sentiment de culpabilité qui viendra tout naturellement se greffer sur la première infériorité. Même si l'enfant ne discerne pas le bien du mal, est-il pour autant indemne du sentiment inconscient de ses semblables, l'éducation crée-t-elle la culpabilité ? Elle la fait supporter ou l'avive suivant l'orientation qu'on lui donne, parce que l'homme élevé en dehors de toute loi est encore capable de se sentir inconsciemment coupable. La jalousie envers un puîné, la haine soudaine, quoique passagère, qu'il conçoit pour cette mère qu'hier encore il adorait, l'étreignent dans un « malaise » qui est l'aptitude parfaite à une future culpabilité que l'influence parentale trop excessive n'aura aucune peine à envenimer.

Le sevrage, l'habitude de la propreté, la phase œdipienne, sont les étapes les plus importantes dans la vie de l'individu. Elles lui ouvrent ou lui ferment le monde, elles le virilisent ou le dévalorisent. Le sevrage, considéré comme une frustration affective, la discipline des fonctions spontanées, l'élargissement, l'attachement irrésistible pour la société vers quatre ou cinq ans, ne sont pas dus qu'au développement physique, ne sont pas que des exercices banaux. Ces étapes demandent la participation de tout l'individu autant que celle de l'éducateur, car elles lui font faire la découverte d'un dynamisme important sur lequel sa volonté, sa raison, son cœur devront se partager le pouvoir : le domaine sexuel. On peut dire que les premières bases des conceptions sexuelles sont déjà jetées quand la mère apprend à l'enfant à se tenir propre. C'est l'éducation ou le « dressage » qui le prépare en majeure partie au besoin d'être aimé et d'aimer, à la sensation de dégoût, d'attirance malsaine ou d'acceptation normale, au vice ou à la pudeur, à la maturité ou à la culpabilité. Et cette acceptation ou ce rejet de la sexualité prendront très vite une expression sociale, une valeur morale. L'adolescence confirmera sans attendre ce rôle égoïste ou altruiste : recherche du plaisir solitaire avec la masturbation, l'homosexualité, l'exhibitionisme, culpabilité de vivre

selon son sexe, c'est-à-dire considérer le désir sexuel normal comme fatalement satanique, ou celle de voir la collectivité avoir plus d'attrance que la famille dont on devient indépendant. Chaque jaillissement naturel, chaque désir communautaire évoquent l'interdiction infantile : le névrosé se bat la poitrine et attend, comme par le passé, une punition de Dieu ; l'homme équilibré remercie ce même Dieu de l'avoir créé capable de s'unir, corps et âme, à son prochain, pour essayer de participer, bien petitement, à une espèce de rachat, d'amélioration, tout à son honneur. C'est là le vrai sens de la sexualité. Malheureusement, le domaine sexuel que l'on a piétiné sans aucune considération depuis ces dernières années, que l'on considère comme un laboratoire exclusivement réservé à la « reproduction », est devenu, par le fait même, un sujet de conversation scabreux pour les derniers puritains, ou une revendication insensée pour les amateurs de sensations, un rempart de la liberté qu'il faut démolir sans tarder.

On parle beaucoup, beaucoup trop, de sexualité, mais jamais d'amour ; et la sexualité a toujours un sens unique de génitalité. Quand reviendrons-nous à la sérénité d'autrefois, quand un jeune couple n'avait pas honte de prendre pour modèle, dans le mariage, l'union de Marie et de Joseph ? A ce moment-là, la sensualité n'était pas tabou, n'était pas qu'un accouplement, mais également une fusion intime de tous les besoins, les goûts, les espoirs. « Ils ne savaient pas y faire ! », pense-t-on ironiquement. Que ne savaient-ils pas faire ? Se regarder comme chien et chat comme trop de ménages malheureux de notre époque dont les nudités se détestent au premier regard et vont se cacher sous les jupons maternels ? Non, en effet, ceux qui parlaient d'amour ne savaient pas faire cela, mais ils avaient un autre enthousiasme à vivre, justement parce que le mariage était pour eux, comme il doit l'être également pour nous, l'espoir grandissant de se perpétuer en un autre être qui sera meilleur et mieux adapté que nous. Ils n'avaient pas crainte de laisser répercuter leurs plus profondes, leurs plus humaines vibrations pour en tirer le meilleur parti possible, la sève la plus pure qui participe au mouve-

ment rénovateur, régénérateur, au rachat individuel, qu'une naissance rend transcendants.

Non, la sexualité, prise dans son sens le plus large, social et religieux, est incapable de s'opposer à Dieu. Celui qui ne désire pas sa femme par culpabilité infantile ou toute autre névrose, c'est celui-là même qui s'oppose à Dieu.

Dans ses applications thérapeutiques, le praticien s'il veut faire renaître son patient à la vérité, la simplicité, le calme, la spontanéité, devra commencer par avoir lui-même une croyance sincère mais clairvoyante, du monde où il évolue. S'il ne regarde pas objectivement et sainement l'humanité, il ne sera guère d'un grand secours pour un obsédé de la faute par exemple qui trouvera même auprès de lui occasion de plus de se dire coupable, celle d'avoir consulté un homme qui niait la crainte de Dieu.

Ce ne sont pas des études théoriques mais c'est l'expérience seule qui nous apprend à quel degré le problème de la culpabilité est remarquablement épineux chez un névrosé. N'allez pas lui dire que sa culpabilité n'est qu'un produit de son imagination, car il ne vous prendra pas au sérieux et vous jugera, tout d'une pièce selon la manière infantile, léger et libertin. Et jamais vous ne le ferez revenir sur sa première impression. Il n'est pas question non plus de lui faire la morale, vous mettriez la charrue avant les bœufs, et lui, avec son vieux scrupule, se casserait la tête à se demander si vous avez vu juste en lui disant qu'il n'y avait pas de faute réelle. La vérité est tout autre : il s'agit non pas tant de lui prouver qu'il a tort ou raison d'être coupable, mais de ramener sa culpabilité à la mesure qu'il étreint. Or, la culpabilité névrotique tient plus en une diminution de soi-même, une dévalorisation de sa personne, qu'en une opposition nette à Dieu ou à l'humanité. L'opposition n'existe que parce que le névrosé ne semble pas sur un terrain naturel et familier, dû à son inadaptation des réalités. Nous voyons donc qu'initialement, il y a plus discordance qu'opposition réelle. Comment parler réellement de vraie culpabilité puisque le névrosé raisonne et agit comme

un enfant et non comme un adulte ? Il n'y aura jamais moyen de s'entendre aussi longtemps qu'il persistera à se sentir « différent » des autres, aussi longtemps qu'il s'appesantira sur son infériorité originelle, aussi longtemps qu'il ne la dépassera pas. Ce qu'il était en droit d'admettre carrément jadis au moment où on a opposé un régime de défenses punitives à la spontanéité de ses pulsations vitales, de ses désirs impérieux, de ses revendications à la vie, n'est plus valable aujourd'hui parmi les adultes, parce qu'il faut compter avec la société et toutes les exigences qu'elle réclame pour chaque être vivant. Avant de juger sainement autrui, avant de se juger soi-même, il y a toute une gamme de nuances à considérer, ce dont était incapable l'enfant dont la fidélité aveugle aux théories n'aurait pas hésité à faire pendre le voisin. La vie en collectivité requiert obligatoirement un jugement plus sûr, plus humain. Ressentir profondément son originelle défaillance au point qu'elle devienne un handicap pour l'évolution et la bonne entente sociale, c'est afficher l'angoisse primitive qui n'avait de raison d'être que dans le monde infantile. Parmi les adultes on ne peut se sentir que dépaysé, incompris, et l'on devient vite irascible. Pourquoi avoir honte d'une infériorité qui n'est qu'une tare commune ? C'est une fatalité à laquelle nul n'échappe, la véritable honte et la véritable culpabilité ne commencent qu'à partir de l'instant où l'on renonce à tenter de s'améliorer. L'obsédé de la culpabilité semble écrasé sous le poids de son infériorité et il ne marche dans la société qu'avec le boulet au pied qui devient une hantise. Las de lutter avant d'oser penser à une création, à une tentative adulte, il devient agressif, la vie commune est un enfer, il rend responsable tout son entourage de l'échec constant de ses actes et même de ses pensées, bien qu'il sache que la cause véritable de son échec, il la porte en lui, ancrée, rivée, bien qu'il sache que c'est le tréfonds de son âme qui est miné depuis toujours par un mal endémique dont il ne peut arriver à se débarrasser.

C'est ce drame, cet enlèvement, que le praticien fera accepter peu à peu au sujet. Il rendra consciente cette disproportion entre l'existence et lui. Ce n'est pas la vie qui doit le servir et se conformer à son idéal

névrotique, on ne fait pas des génies et des saints tous les jours, c'est lui qui doit servir la vie et s'efforcer de lui offrir ce qu'il a de meilleur, car il y a toujours moyen de retrouver, chez un individu, une expression, une attitude de désintéressement laissant à l'élan toute sa pureté, même si les autres pensent que c'est chez lui, « un point faible ». Il sera peut-être capable de renaître si l'on cultive consciencieusement cette « faiblesse ». Il ne faut pas oublier que dès que le névrosé se sent tant soit peu compris, il est l'être le plus zélé du monde parce qu'il a conservé à son profit, une candeur, une simplicité d'intention que l'on appelait « naïveté » chez l'enfant, mais que l'on prend très vite pour de l'imbécillité chez l'adulte, oubliant trop facilement que le névrosé a conservé la structure de son âme infantile. Si bien qu'une fois remis en confiance, une fois la réadaptation commencée il est prêt à aller au bout du monde pour redevenir normalement adulte, comme l'enfant qui ne demande qu'à vivre et qui s'avère le plus enthousiaste et le plus désintéressé si l'entourage l'exhorte à une constante noblesse de cœur.

Et c'est de ce bon vouloir, dont sont dépourvus tant de « normaux » qui de leur côté donnent une place un peu trop importante aux considérations et atténuations diverses, que s'érigera la vie future du sujet. Mais comme nous le soulignons il y a quelques instants, une analyse spécifiquement freudienne ne fait aucun usage de ces bonnes dispositions. Or, il s'avère, chez certains individus, que la reconnaissance de leur sentiment de culpabilité n'est qu'une guérison incomplète, parce que le jour où on les renverra avec leurs nouvelles illusions et leurs nouveaux espoirs, nés fatalement de la conviction qu'ils sont aussi normaux, aussi capables, aussi dignes que leurs voisins, ils retrouveront l'atmosphère, la même, qu'ils avaient laissée, avec ses sursauts et ses humeurs. Leur assurance suffira-t-elle à leur faire enjamber sans égratignures le chaos quotidien ? Pas nécessairement, une prochaine occasion peut les empêcher, non pas d'être amorphes comme auparavant, mais de donner leur pleine mesure, car ce n'est pas le fait d'avoir des ailes qui permet toujours de voler, ce n'est pas parce qu'un individu a l'intention de dévorer le monde qu'il

réussira du jour au lendemain. Il a besoin d'être prévenu, familiarisé avec l'existence, et c'est cette connaissance du quotidien qui est nécessaire au nouveau néophyte qu'est un sujet délivré de son « indignité ». Autrement, il subsistera une vague crainte d'être obligé d'affronter une ambiance qui lui paraît encore étrangère. Hier, elle ne lui était pas étrangère, elle lui était hostile, c'est bien différent ; aujourd'hui, ce n'est plus qu'une question de détails, de ces mille ruses du destin, mais encore faut-il apprendre à s'en accommoder. C'est ainsi qu'on s'efforcera de refaire un tableau de la vie adulte et de la vie en général avec lequel on le familiarisera point par point. La seule culpabilité admise, avant toute action personnelle, tout *consentement* individuel à un événement donné, est de se reconnaître imparfait. Mais encore une fois cette imperfection ne devient vraiment infériorité que devant Dieu, mais pas devant la société dont les hommes sont tous logés à la même enseigne. Partant de cette imperfection, et non de cette infériorité, on est aidé à comprendre plus humainement le drame quotidien qui se livre sans cesse chez n'importe quel individu. C'est cette imperfection encouragée maladroitement ou dépassée, qui nous fait devenir meilleurs ou pires.

L'entourage des sujets étriqués dès le plus jeune âge s'appliquera à leur redonner pleine confiance et selon une morale humaine comparable à celle du Christ qui n'a pas hésité à pardonner à la femme adultère, et non en suivant la mesquinerie trop habituelle qui consiste à diminuer, à condamner son prochain de la façon la plus agressive, au nom de la morale dont il ne s'applique pas toujours les principes. C'est une des rares occasions où l'on pense plus à son prochain qu'à soi-même. Et ces grands théoriciens semblent soulagés après le déversement de leur animosité générale qui trouve toujours quelques victimes, ils sont soulagés à la manière du cas de cette femme, dont ils ne diffèrent que sur le plan de la gravité, de l'intensité, et qui se trouve débarrassée de son étouffement, de ses vapeurs, de ses peurs, chaque fois qu'elle a battu son fils.

André LA RIVIÈRE

Le sens des faits

Aspects religieux du Canada français

Selon la ligne d'orientation très précise qu'elle s'était fixée pour ses réunions générales mensuelles, La Ligue Indépendante Catholique d'Ottawa, continuant de consacrer son attention à l'étude des problèmes religieux du laïcat catholique, spécialement de la classe indépendante, avait mis à l'ordre du jour pour son assemblée générale à la Salle Albert-le-Grand, au Couvent des Dominicains d'Ottawa, le 1er février dernier, *L'examen des principales conclusions du numéro spécial de la revue « Esprit » sur le Canada français.*

Il fut d'abord convenu que le débat se situerait dans la perspective qu'il devait avoir : c'est-à-dire, une perspective catholique ; à savoir que le motif qui animait cette étude était avant tout l'amour de l'Église notre Mère, amour qui ne pouvait être réaliste qu'à la condition que chacune des deux grandes parties qui constituent l'Église se veuille mutuellement le plus grand bien. Cette question ne devait donc pas être abordée comme de l'extérieur, mais de l'intérieur de l'Église : réalité communautaire où chacun doit jouer le rôle qui lui revient pour la plus grande richesse du Bien commun. La gloire de l'Église ne peut être que la gloire de tous, et son humiliation, aussi celle de tous.

En outre il a paru nécessaire de noter pour rendre justice à tous que les auteurs des articles de ce numéro de la revue « Esprit » sont nos frères. Ils sont des hommes qui se situent comme nous dans l'Église et ils entendent bien y rester ; ce qui est d'ailleurs la meilleure manière d'aider l'Église, car il n'est point dans l'Histoire de l'Église d'exemple qu'une réforme venue de l'extérieur ait jamais réussi.

Au cours de la discussion générale, il fut dégagé avec une insistance particulière qu'un fait essentiel à souligner, particulièrement, dans l'apparition de ce numéro spécial, encore plus que les conclusions individuelles, c'est le fait primordial que au Canada français, le laïcat s'intéresse maintenant vitalemment et directement à la problématique religieuse, et qu'à ce titre, tout effort courageux et authentique, fût-il entaché d'une certaine maladresse d'expression dans ses énoncés méritait d'être aidé pour qu'il donne son maximum de rendement.

Considérant que aujourd'hui surtout, selon la pensée de Pie XI, rien ne peut se faire sans le laïcat, et que d'autre part, le laïcat canadien est devenu « majeur », l'assemblée émit le vœu : 1) que soit favorisé de toute

LE SENS DES FAITS

manière et amplifié avec ardeur le mouvement d'intérêt des laïques vers la problématique religieuse ; 2) que, compte tenu de la constitution hiérarchique de l'Église, se multiplient les rencontres et les conversations franches et accueillantes entre clergé et laïcat, sans crainte mutuelle, pour l'échange de vues sur les problèmes modernes concernant la position du laïcat catholique dans notre pays ; 3) que se tiennent spécialement des « Journées d'étude du laïcat catholique de la classe indépendante », dans le but d'accentuer la politique de présence qui doit être celle du laïcat d'aujourd'hui dans le dur travail du temporel et du spirituel.

La L. I. C., ce faisant, croit entrer dans la pensée de Sa Sainteté le Pape Pie XII quand s'adressant aux 52 nouveaux cardinaux qu'il venait d'élever à la pourpre romaine, le 20 février 1946, il se plaisait à leur désigner où serait la grande puissance catholique qui révolutionnerait le monde moderne. « Les fidèles, et plus précisément les laïcs, disait-il, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Église ; par eux l'Église est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église, c'est-à-dire, la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du chef commun, le pape et les évêques en communion avec lui. Ils sont l'Église, et de là vient que, dès les premiers temps de son histoire, les fidèles, avec le consentement de leurs évêques, se sont unis en associations particulières concernant les manifestations les plus diverses de la vie. Et le Saint-Siège n'a jamais cessé de les approuver et de les louer ».

Bernard LAMBERT, O. P.

L'univers de Robert Charbonneau

Que l'homme soit un tissu de contradictions, qu'il fasse, selon le mot de saint Paul, ce qu'il ne veut pas et qu'il ne fasse pas ce qu'il veut, c'est ce que chacun de nous peut découvrir facilement, pour peu qu'il s'analyse soi-même, observe le comportement de ses semblables ou étudie l'histoire des peuples. L'homme est une vivante énigme, un mystère ambulante, et sa complexité déborde de toutes parts les lois générales auxquelles certains ont prétendu réduire la vie de cet étrange animal capable du pire comme du meilleur. C'est de ce mystère qu'est la destinée humaine dont Robert Charbonneau a fait l'objet essentiel de son exploration et de sa création romanesque. Comme André Giroux, il a voulu pénétrer au delà des visages et atteindre à ces régions secrètes où se joue

véritablement notre sort. C'est pourquoi son œuvre s'inscrit dans la projection de la grande tradition européenne du roman d'analyse.

Rien n'est plus étranger à cet art que la recherche du pittoresque, de la couleur locale, et c'est pour avoir succombé trop souvent à cette tentation en écrivant *les Désirs et les Jours*, que Charbonneau a produit là son moins bon roman. L'observation n'est pas sa vertu première, et c'est par là qu'il se distingue de la plupart des bons romanciers canadiens qui, beaucoup plus qu'ils n'ont tenté de créer des êtres particuliers, ont cherché à décrire nos mœurs, nos coutumes, nos travers. Là où Robert Charbonneau excelle, là où il crée vraiment dans la ligne de ses dispositions intimes, c'est dans la mise à jour de ces états d'âme successifs, et souvent contradictoires, par lesquels passent ses personnages et dans lesquels nous pouvons découvrir leurs attitudes, leurs hésitations, leurs velléités et leurs choix en présence des questions essentielles que la vie pose à l'homme.

Si André Laroudan, Edward Wilding, Julien Pollender et, à certains moments, Auguste Prieur sont des êtres vivants, c'est que Robert Charbonneau a su leur communiquer une part de sa vie intime, leur faire vivre des drames spirituels qu'il a vécus lui-même, réinventer en eux ces contradictions, ces refus, ces désirs, ces souffrances et ces aspirations qui furent d'abord les siens. C'est de soi-même que tout romancier authentique tire le meilleur de la substance de son œuvre, et c'est parce qu'il a créé une œuvre où se retrouvent ses intuitions centrales que l'auteur de *Fontile* a créé un univers qui a son unité, sa saveur et son poids, et qui lui appartient en propre. Il y a, en effet, dans les trois romans de Robert Charbonneau, et surtout dans les deux premiers, des obsessions, des complexes, des sentiments et des désirs qu'on retrouve chez plusieurs personnages et qui constituent ainsi ce qu'on pourrait appeler les constantes de cet univers humain.

Cet univers a évidemment une structure physique : *Fontile* et *Deuville*, centres provinciaux, décrits de façon assez sommaire au cours de cette période de l'entre-deux-guerres qui fut une période de malaise économique et d'instabilité sociale. Mais cet univers a surtout une structure spirituelle, un climat moral qui, loin d'être imposé par l'auteur aux personnages, émane au contraire de ces derniers, et surtout de ceux qui sont en même temps le protagoniste et le narrateur du drame. Il est si vrai que c'est à l'introspection que Robert Charbonneau doit le meilleur de la substance de son œuvre que c'est lorsque le récit est rédigé sous forme de journal rétrospectif par le personnage qui s'appelle « je », qu'il

LE SENS DES FAITS

écrit ses meilleures pages, celles dont la densité humaine est la plus grande. On pourrait en trouver une nouvelle preuve dans le fait que les êtres les plus vivants de son œuvre sont ces jeunes hommes inquiets qu'on retrouve au premier plan de chacun de ses romans, tandis que ses jeunes filles manquent de personnalité et que les hommes faits sont presque toujours des caricatures. C'est à ce moment précis où le jeune homme est obligé de liquider son adolescence que Robert Charbonneau aime à saisir son personnage et à le voir s'engager dans cette vie qui brisera son rêve et fera de celui qui s'est voulu ange ou dieu, un pauvre mortel aux prises avec toutes les misères que comporte la condition humaine.

C'est à ce moment où il laisse tomber la robe prétexte et où il se sent impuissant à retarder davantage l'option que lui impose la vie entre des voies qui sont toutes incapables de le conduire à cet absolu qui a tourmenté son adolescence, que le jeune homme vit avec le plus d'intensité son drame propre. Faisant retour sur son passé, il sent avec angoisse qu'il lui faut dire adieu à ces beaux tourments qu'il savourait avec complaisance et, comme le dit André Laroudan, « rajuster son idéal à ses moyens immédiats », « ses désirs à une réalité étroite ». Tous les adolescents de Robert Charbonneau ont connu cette insatisfaction congénitale qui faisait dire à Rimbaud que « nous ne sommes pas au monde », que « la vraie vie est absente » ; ils ont tous souffert de ne pouvoir êtreindre cet absolu vers lequel ils tendent et de ne trouver dans le monde qui les entoure que la haine du péché alors qu'ils en attendaient la révélation de l'amour. Comme le jeune homme de Mauriac, ils se sentent des enfants chargés de chaînes, et ils cherchent à s'affranchir de leurs liens, à s'évader de cette prison ou à dominer le monde qui n'est pas à la mesure de leur rêve. Ils ont alors connu toutes les tentations, mais ni la chair ni les livres ne leur ont paru être des solutions, parce que ni l'une ni les autres ne pouvaient combler leur âme qui, consciemment ou non, avait soif de Dieu. C'est la douleur qu'ils éprouvent à sentir qu'ils ne savent pas se donner totalement et qu'ils ne sont pas aimés qui les porte à ces cruautés qui sont la manifestation de leur dignité et de leur indignité, la révélation de leur exigence et de leur idéal frustré. Il est vrai que Dieu fait parfois sentir sa présence à des heures privilégiées, mais Il reste en définitive ce Dieu caché qui veut que les hommes fassent leur salut dans l'angoisse et la souffrance. Cet écart entre les rêves de l'adolescence et les réalités de ce monde est à la source du drame d'André, d'Edward et de Julien, et c'est lui qui donne à l'œuvre de Robert Charbonneau sa note tragique et sa portée spirituelle.

Ces jeunes hommes reviennent de leur jeunesse éprise de vérité et de perfection « comme d'une longue maladie », pour employer les termes d'André Laroudan. Mais, comme le dit le poète :

Le vent se lève, il faut tenter de vivre

et c'est ce que tentera chacun d'eux en s'engageant dans la finance, dans la politique ou dans le journalisme. L'image de ces milieux que peint le romancier est sombre et cruelle : la médiocrité, voire l'abjection, de certaines créatures auxquelles se trouve subitement mêlé le jeune homme ne peuvent qu'exacerber en lui la nostalgie du paradis perdu et rendre difficile son adaptation à un monde en marge duquel il a jusque-là vécu. Chacun se sent désormais prisonnier de cette grande machine de la société qui broie les faibles et limite même les plus forts ; il n'est sorti d'une prison que pour entrer dans une autre. Mais chacun conserve cette liberté inaliénable qui le rend maître de son propre destin et le romancier se refuse à décider définitivement du sort de chacun. Il a lancé dans la vie quelques personnages lourds d'humanité et il les a abandonnés au moment où ils plongent dans ce monde auquel une part de leur âme restera toujours étrangère. Robert Charbonneau voudra-t-il les retrouver au midi de la vie et nous révéler ce qu'ils sont devenus ? C'est là son secret. Auront-ils renoncé alors à la meilleure part d'eux-mêmes pour posséder la terre, ou auront-ils réussi à vivre au milieu des biens de ce monde *habentes quasi non habentes*, selon le précepte de l'Écriture ? C'est ce que nous ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que tout leur reste possible et que, quelle que soit leur option, ils portent en eux-mêmes cette ambiguïté fondamentale de la créature blessée dont leur jeunesse nous a rendu sensibles et la dignité et l'indignité.

Guy SYLVESTRE

de la Société royale du Canada

Chants de poètes ¹

Ce nous est une joie, et une fierté aussi, de constater que les chants de nos poètes, par leur grâce, leur harmonie, leur originalité profonde, peuvent se comparer aux chants les plus jolis qui s'élèvent sous d'autres cieux où fleurit le doux parler de France !

A toute princesse, tout honneur ! Aussi rendons hommage à la poésie féminine canadienne-française. Voici Mlle Marguerite-Marie Tremblay qui, en des vers enthousiastes où l'entrain le dispute à l'éclat du verbe, nous convie à la fête :

1. Anthologie 1952. Editions du Chardon, Paris. 19 cm. 256 pages.

LE SENS DES FAITS

*Holà ! je suis marchand de rêves
il faut me voir, il faut m'aimer,
j'ai des bonheurs dedans la tête
malgré les trous de mes souliers.*

*J'apporte à qui me le demande
un peu de paix, un peu de joie,
accourez, n'importe la langue,
de tous les cœurs je suis le roi.*

Nous voici au jardin merveilleux de la poésie qui se déploie sous l'azur qu'a chanté Monise Robitaille-Phaneuf :

*Il est un bleu céleste et fort comme un désir
Qui sourit ou qui pleure en nos cœurs, sous la cendre.
Un bleu fait d'harmonie et qui semble tenir
L'être humain tout entier sous son beau rayon tendre.*

Le jardin est en fête puisque c'est juin, ce mois que Sœur Marie-Rolande célèbre sur un mode joyeux comme une fugue de Bach :

*Eblouissant de vie et de joie et d'essor,
Marchant dans les lilas, les muguets et les roses,
Ainsi qu'un jeune dieu, dans une apothéose,
Splendide mois de Juin au somptueux décor.*

Il faudrait encore citer en entier ce poème joli, délicat, tout de fraîcheur et de jeunesse. O belle chanson qui passez, et que signe Elo Arnaldic :

*J'ai entendu les pas d'amour
De cette chanson qui passait.
Je lui ai fait faire un détour
Pour savoir ce qu'elle chantait.*

Quant à nos poètes, ils sont plus audacieux, et c'est grand dommage pour la délicatesse et... la poésie. Ainsi Jean Adars écrit un poème déconcertant intitulé : *Pour un ascétisme de l'existence*. Le plus extraordinaire des poètes du Québec est peut-être Georges Larouche. Poésie et prose, délicatesse et vulgarité : on rencontre tout cela à la fois dans *Portrait d'une Blanche*, *Elans d'amour*.

Louis-Paul Hamel est un poète véritable qui joue sur un clavier poétique très étendu. *Tes pas dans la nuit* est un poème où le poète chante

REVUE DOMINICAINE

la femme aimée en un mode poétique frais, cristallin, blanc comme neige. *Absence* est d'une inspiration noire et réaliste, digne du plus sombre Villon.

Gérard-Adrien Larouche a chanté *Le Navire* adoré en des vers remplis de symbolisme où s'aperçoit l'influence de Nelligan, J.-L.-R. Lorquet est un poète authentique qui nous donne deux poèmes de belle facture : *La dernière prière* et *Le Givre* :

Comme un baiser glacé sur la rose fragile,
Comme une peine de cœur qu'on ne peut évincer,
Vint le givre cruel, un matin se poser !...

Jean-Guy Pilon chante un amour humain inaccessible par sa délicatesse dans des vers où se jouent la brise, la lumière et l'innocence, des vers qu'on aimerait lire en écoutant Mozart !

Chants de poètes est un ouvrage qui procure des heures de joie exquise !

Elie GOULET

Nihilisme contre Christianisme

On se sentirait tenté de dire : le nihilisme — le grand inconnu. Cela vient probablement du fait que toutes les formes que revêt l'athéisme au cours de l'histoire — de Pyrrhon au IV^e siècle avant Jésus-Christ jusqu'au positivisme, darwinisme, ou l'existentialisme de nos jours — ont comme point de départ une idée nihiliste et l'on ignore souvent que ce nihilisme de fond est leur dénominateur commun.

L'expression « nihilisme » vient du mot latin « *nihilum* — néant ». C'est dans le sens d'une négation absolue que cette expression fut introduite pour la première fois dans la pensée philosophique et historique de l'Occident par le philosophe allemand Frédéric Henri Jacobi (1743-1819). Mais une doctrine de nihilisme a déjà existé dans l'antiquité clairement exprimée dans l'opinion du sophiste grec Gorgias (485-380 avant Jésus-Christ) d'après laquelle rien n'existe d'absolu. Le nihilisme consiste en effet à nier toute possibilité de connaissance et toute vérité générale certaine. Il ne faut pas être un philosophe pour reconnaître qu'une telle théorie transforme le rocher, sur lequel repose avec le christianisme toute notre culture, en un sable mouvant.

La foi joyeuse et robuste qui caractérise le moyen âge n'était pas favorable à la propagation de telles idées. Toutefois elles n'étaient pas absentes et nous les rencontrons dans les opinions du breton Pierre

LE SENS DES FAITS

Abélard (1079-1142) aussi bien que dans celles du philosophe arabe de Cordoue en Espagne, Averrhoès (1126-1198). Mais il fallait la Renaissance pour qu'elles quittent de nouveau le cadre relativement étroit des disputes théologiques et philosophiques pour faire leur entrée dans l'arène de la politique, surtout à la suite de l'œuvre du florentin Nicolas Machiavel (1469-1527). On ne s'étonnera pas de les retrouver au « siècle des philosophes » en France chez Holbach et Grimm, en Angleterre dans l'œuvre de David Hume et en Allemagne c'est le philosophe Fichte qui admet lui-même que les principes spéculatifs de son propre idéalisme contiennent des idées nihilistes.

La grande explosion vient au XIX^e siècle, où le progrès matériel avait non seulement engendré une sorte de culte du matérialisme mais faisait aussi éclater l'encadrement de la société européenne par la création d'un immense prolétariat miséreux. C'est le siècle de la démolition des idées religieuses. Dans ses *Considérations sur la France*, Joseph de Maistre dit : « Qu'on nie les idées religieuses ou qu'on les vénère, n'importe ; elles ne forment pas moins, vraies ou fausses, la base unique de toutes les institutions durables ». Cela nous indique aussi l'unique objet de la grande bataille qui s'est engagée.

Pour prouver que toute possibilité de connaissance est impossible et rien n'existe d'absolu, il fallait d'abord dépouiller l'homme de son humanité. Dire tout simplement à l'homme : « Tu es un animal » aurait sans doute déplu à la masse qu'il fallait gagner. Mieux valait dire au peuple — comme le fait le philosophe allemand Louis Feuerbach (1804-1872) : « Le seul Dieu de l'homme est l'homme même. *Homo homini Deus* » ou comme le philosophe français Auguste Comte (1798-1857) qui propose à l'Europe chrétienne l'adoration d'un dieu nouveau — le genre humain. Les disciples ne manquent pas. Karl Marx (1818-1883) proclame que « la religion des travailleurs est sans Dieu parce qu'elle cherche à restaurer la divinité de l'homme » et l'anarchiste Max Stirner disait simplement : *Ego mihi deus*. Nous lisons dans l'ouvrage *Dieu et l'Etat* de l'anarchiste russe Michel Bakounine (1814-1876) que « le communisme n'est que la réalisation dans le domaine social de l'humanisme de Feuerbach » et Tchernichevski, le principal des précurseurs du bolchévisme russe reconnaît en Feuerbach le premier de ses grands maîtres occidentaux. La liste pourrait s'allonger.

Mais le plus important disciple de Feuerbach c'est Frédéric Nietzsche (1844-1900), l'homme dont le nom polonais se traduit par « néant » et dont l'influence dans tout le domaine de la décadence de l'Occident se fait sentir, plus fort que jamais, même en nos jours. C'est beaucoup plus

qu'une façon de parler, c'est un programme d'action, quand Nietzsche dans le plus efficace de ses ouvrages, dans *La volonté de puissance* nous dit : « Ce que je raconte, c'est l'histoire de deux siècles qui vont venir, l'avènement du nihilisme ». Ce Nietzsche, en effet, représente le plus parfait type de nihiliste. Il l'avoue dans son *Ecce homo* en disant : L'athéisme « chez moi il va de soi, il est une chose instinctive ». Toute son œuvre est consacrée — comme il le dit lui-même — à « tuer Dieu » surtout tuer le Christ. L'aspect désolant du XIX^e siècle lui arrache ce sinistre cri de triomphe : « Ce que le monde a possédé de plus sacré et de plus puissant jusqu'à ce jour a saigné sous notre couteau » et dans le même ouvrage, *Le gai savoir*, il dit : « Apprenant que l'ancien dieu est mort, nous nous sentons illuminés comme par une nouvelle aurore ».

Dans sa vanité habituelle, Nietzsche se croit être l'Antéchrist. Toutefois nous croyons que ce serait trop d'honneur pour lui et il est pour nous surtout l'anti-homme. D'ailleurs il l'atteste lui-même dans son *Antéchrist* : « Nous ne faisons plus descendre l'homme de l'Esprit, nous l'avons remplacé parmi les animaux ». Ce « nous » comprend aussi Charles Darwin (1809-1882) et Ernest Haeckel (1854-1919) qui eux aussi ont puissamment contribué à dépouiller l'homme de son humanité en faisant de lui un animal évolué. Ils n'ont pas manqué leur but, car en tuant Dieu, le prototype, ils ont aussi tué l'homme, son image. Pour cette raison, dans une société sans Dieu, rien n'existe d'absolu, et il ne s'y trouve non plus une possibilité de connaissance et une vérité générale certaine n'a plus de sens. Avec un autre terme : le but du nihilisme sera atteint.

Nous comprenons maintenant mieux ce que dit Nietzsche dans sa *Volonté de puissance* avec des mots pleins de menaces : « Nous devons nous attendre à une longue suite de démolitions, de ruines et de bouleversements... L'Europe va bientôt s'envelopper d'ombres... Il se prépare, grâce à moi, une catastrophe dont je sais le nom, un nom que je ne dirais pas... Tout la terre alors se tordra dans des convulsions ». Nous ne pouvons pas dire que Nietzsche dans ses sinistres prédictions aurait menti, mais il se trompait de croire que lui seul savait le nom de cette catastrophe imminente. Nous le savons aussi bien que lui, c'est la dissolution de l'homme, de l'homme occidental et chrétien, c'est son retour dans le nihilisme. Dès lors nous sommes avertis. A nous de tirer les conséquences et d'agir.

A. Ch. de GUTTENBERG

Événements et informations

Le jeûne eucharistique — Dans un récent message, *Christus Dominus*, Sa Sainteté Pie XII vient d'en adoucir les rigueurs. Désormais, l'eau pure qu'on boit, comme l'air qu'on respire, ne rompt plus le jeûne. Les malades, selon l'avis de leur confesseur, peuvent prendre une certaine nourriture sous forme de liquide (jamais de boissons alcooliques), les médicaments prescrits; les fidèles soumis à de durs travaux ou de longs voyages peuvent prendre certains liquides, selon l'avis de leur confesseur, jusqu'à une heure avant la messe. Les prêtres surchargés ou obligés à des messes tardives peuvent également prendre certains liquides. Il appartient à l'Évêque de contrôler cette nouvelle législation qui apparaît ici dans ses lignes les plus générales.

Le Cardinal Léger — C'est dans une apothéose de gloire qu'il est entré à Montréal, en ce soir du 29 janvier. Somptueuses décorations à la gare Windsor, à la Cathédrale, à Notre-Dame, à l'Hôtel-de-Ville. Même les grands marchands de l'Ouest ont voulu être à la hauteur d'un tel événement. Les journaux et la radio n'ont rien négligé pour louer et exalter le nouveau Prince que le Saint-Siège venait de donner à Montréal. Un règne nouveau commence pour l'Église de Ville-Marie, sous les signes les plus prometteurs.

Une chaire de civilisation canadienne-française — Le 19 janvier, grâce à un octroi de la Société Saint-Jean-Baptiste et à l'encouragement de la Faculté des Sciences sociales et de l'Institut d'Histoire, a été inauguré brillamment, à la salle des conférences de l'Université de Montréal, le premier cours de Civilisation canadienne-française. M. Esdras Minville, après avoir énoncé le but de cette chaire: « transformer noire sens national en une pensée nationale », invita le Chanoine Groulx à donner la première leçon. Il méritait sûrement cet honneur et nul n'était mieux qualifié pour donner la chiquenaude initiale à un tel enseignement. Les cours seront donnés par le R. P. Richard Arès, S. J., et M. Guy Frégault. Félicitations aux responsables de cette louable initiative et succès aux professeurs chargés de la maintenir!

Eisenhower — C'est le 20 janvier qu'il est devenu officiellement Président des États-Unis. Après le serment d'usage, il récita une prière dans laquelle il demanda au Tout-Puissant la grâce de toujours distinguer le bien du mal (Sa Sainteté Pie XII avait déjà signalé cette confusion de notre temps), d'être tout entier au service du peuple, de quelque condition ou race qu'il soit. Puisse Dieu exaucer sa prière!

Le parti communiste français — Selon la presse parisienne, des 900 000 adhérents des années 1947-1948, il n'en resterait en 1952 que 340 000 membres. Que devient le grand Soir?

Littérature obscène — M. Stuart Garson, ministre de la Justice, est d'avis que le moyen le plus efficace d'enrayer la circulation de la littérature obscène est d'appliquer la loi dans toute son intégrité, application qui appartient aux provinces, aux municipalités. Autonomie, que de crimes en ton nom! Un gros commerce grâce à de petits politiciens, écrit J.-T. Larochelle dans « Notre Temps », 31 janvier.

Métropole — Dirigée par M. Fernand Lacroix, journaliste, cette nouvelle revue, genre « Time Magazine », veut être de grande actualité. Art, éducation, voyages, gastronomie, chroniques, théâtre, cinéma, rien d'humain ne lui sera étranger. Pourvu que l'indiscrétion n'aille pas trop loin... Bimensuelle, elle dresse le tableau d'événements divers qui peuvent intéresser les curieux. Les deux premiers exemplaires ne manquent pas d'intérêt ni de variété.

Séance et conférence — C'est le titre d'un conte aussi savoureux que malicieux, paru dans l'exemplaire de janvier de la Revue de l'Université Laval. Ceux qui aiment l'humour, le terroir, l'originalité, le naturel des natures riches et spontanées, seront comblés. Une saine rigolade!

Le Sénateur L.-A. David — Secrétaire provincial pendant 17 ans, fondateur du prix David, entré au Sénat en 1940, il demeure une grande figure de notre monde politique et social par l'encouragement qu'il a donné à toutes nos valeurs culturelles, surtout aux arts et aux lettres. Décédé le 27 janvier.

Gustave Lacasse — Il est décédé à Windsor, Ontario, le 18 janvier, à l'âge de 62 ans. Médecin, écrivain, directeur et fondateur de « La Feuille d'Érable de Tégumseh », il soutint avec ardeur et intelligence les luttes héroïques des Franco-Ontariens, tant par la plume que la parole, car il était un orateur puissant et convaincu. Il fut nommé au Sénat en 1928. Un grand patriote qui demeure un exemple.

Alfred Laliberté — Décédé le 13 janvier, à l'âge de 74 ans, il laisse 700 compositions dont 215 bronzes qui ont illustré les « Légendes et métiers de la Nouvelle-France ». On lui doit aussi de nombreux monuments dont celui de Dollard des Ormeaux au parc Lafontaine et le buste, remarquable entre tous, de Louvigny de Montigny. En 1934, la Librairie Beauchemin publia, dans une édition de luxe, 122 bronzes tirés de la collection de nos « légendes » et notre grand sculpteur y écrivait: « J'ai accompli avec ardeur et enthousiasme cette œuvre qui m'a coûté des années de réflexions... et j'entends la léguer à la redoutable postérité comme témoignage de mon esprit et comme expression de l'amour de mon pays ». A nous incombe de nous souvenir de ce grand maître et de continuer dans l'avenue qu'il a ouverte!

L'esprit des livres

Emile NELLIGAN — « Poésies complètes ». Texte établi et annoté par M. Luc Lacoursière. Fides, Montréal, 1952. 21 cm. 328 pages.

Faire revivre Emile Nelligan dans une édition critique digne de l'œuvre et de l'homme — dans son œuvre il est génial, dans sa vie original — c'est ce qu'a tenté, avec un rare succès, M. Luc Lacoursière, titulaire de la chaire de Folklore et professeur de littérature canadienne-française à l'Université Laval.

On trouve dans cette édition, la cinquième en cinquante ans et la première des *Poésies complètes*, une belle photographie du poète, une *introduction* biographique suivie d'un aperçu de l'œuvre de Nelligan à travers les diverses éditions, une intéressante *chronologie* de tous les faits et gestes de l'artiste, une belle reproduction des 107 poèmes connus, des 36 retrouvés et de 19 inédits. *Notes et variantes* renferme, en 44 pages, des renseignements techniques, des parallèles littéraires, l'historique de la plupart des poèmes.

Un seul reproche : Pourquoi avoir écrit tous les titres des poèmes en majuscules égales et cela jusque dans l'index et la table des matières ? Qui me dira — fantaisies d'écrivain — s'il faut écrire : *Le berceau de la muse* ou *Le Berceau de la Muse* ? *Les pieds sur les chenêts* ou *Les Pieds sur les Chenêts* ? (ici l'autographe me rassure), *Le vaisseau d'or* ou *Le Vaisseau d'Or* ? Sans compter qu'au point de vue esthétique, ces titres tout en majuscules égales n'ont rien de séduisant. Je les accepterais peut-être dans une réclame commerciale. Et encore !

L'excellente collection du *Nénuphar* était toute désignée pour recevoir *Le vaisseau d'or* et son Capitaine.

Antonin Lamarche, O. P.

Mgr Albert TESSIER — « Les Forges Saint-Maurice » (1729-1885). Editions du « Bien Public », Trois-Rivières, 1952. 22 cm. 200 pages.

L'auteur s'excuse de ne pas être historien. Qui le croira ? Après avoir parcouru son livre, le lecteur dira, au moins, qu'il a l'étoffe d'un bon historien. Pourra-t-il lui refuser ce titre : historien des *Forges Saint-Maurice* ? Allumées pour la première fois, en 1738, elles commanderont, pendant près de 150 ans, toute la vie industrielle et économique de la région et bien au delà.

I — *De Cartier à Poulin de Francheville*, on assiste à la naissance de notre grande industrie. C'est la chasse aux mines, les recherches, les tentatives d'exploitation, plus souvent malheureuses qu'heureuses.

II *Pénibles débuts (1729-1741)*. Intendants, intrigants, experts métallurgiques, associations industrielles s'intéressent aux Forges de façon trop intéressée. Période d'essais et de crises.

L'ESPRIT DES LIVRES

III — *La régie royale (1743-1760)*. Acculées à la banqueroute, les Forges revivent, grâce à l'habileté de Hocquart, se perfectionnent, s'agrandissent au point de devenir un imposant domaine. En 1751, Le Mercier rapporte qu'il a fait couler 424 roues de fer, 200 plateformes de campagne et 12 mortiers.

IV — *Les Anglais prennent les Forges au sérieux*, la vie reprend, grâce aux talents d'un directeur écossais, Matthew Bell qui, durant 50 ans, sut accroître le prestige et le rendement des Forges. Malheureusement il perdit la sympathie de la population trifluvienne par son arrogance, son faste de grand seigneur.

V — *Le dernier demi-siècle*. De nouveaux propriétaires, de nouvelles rivalités, et après quelques années de production intense, les Forges périclitent dans une crise économique qui provoque des faillites retentissantes, et s'éteignent définitivement en 1883.

On peut dire que notre histoire économique commence aux Forges Saint-Maurice comme notre vocation industrielle qui l'emportera sur l'agriculture, deux siècles plus tard et atteindra son sommet vers 1940.

Merci à Mgr Tessier de nous avoir raconté les misères et les grandeurs de la plus importante usine du régime français.

A. L.

Pierre BOUCHER — « Mauricie d'autrefois ». Editions du « Bien Public », Trois-Rivières, 1952, 22 cm. 208 pages.

Thomas Boucher nous dit qu'il a 77 ans. Vocation littéraire tardive ! A moins que la vraie vie intellectuelle ne commencerait qu'avec le septuagénariat. Quoi qu'il en soit, c'est avec le respect et la vénération qu'on doit aux *anciens* que j'ai parcouru ce livre, d'un style alerte, vivant, original. On y trouve la petite histoire de la plupart des villes et villages qui ornent la Mauricie. On voit que l'auteur a assisté, en partie, à leur naissance, à leur évolution, aux dépens de la forêt toujours acculée à la défaite. L'historien y trouvera une mine précieuse de renseignements. Il pourra même dresser un intéressant parallèle entre la construction des villages d'hier et d'aujourd'hui.

Félicitations à ce vénérable auteur dont la vie et l'exemple sont une leçon pour les jeunes.

A. L.

Robert RUMILLY — « Histoire de la Province de Québec ». Tome XXIV : Succession de Laurier, 246 pages ; tome XXV : Alexandre Tasche-reau, 256 pages ; tome XXVI : Rayonnement de Québec, 288 pages. Editions Chantecler, Montréal, 1952. 19 cm.

L'auteur de cette monumentale *Histoire de la Province de Québec* est trop connu, tant par ses causeries radiophoniques que par ses écrits, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur sa méthode historique. Il continue d'écrire notre passionnante et palpitante histoire québécoise.

REVUE DOMINICAINE

Au volume XXIV, on assiste à la mort de Laurier, au rapprochement Gouin-Mackenzie King, à l'entrée d'Ernest Lapointe dans la politique, à l'indépendance de l'Université de Montréal, à la fondation de nos Semaines sociales, etc... A la page 214, il faut lire M.-A. Lamarche et non Thomas Lamarche, qui était encore écolier à ce moment.

Au volume XXV, c'est toute la vie politique de la Province sous le régime Taschereau, les grands débats sur l'enseignement, les disputes sur la Loi de l'Assistance publique, etc...

Au volume XXVI, les grandes questions politiques et sociales s'entremêlent. Agriculture, pêcheries, rôle de Québec dans la Confédération, représentation des nôtres dans l'administration fédérale, fondation de l'Institut de Radium, protection accordée aux minorités canadiennes-françaises, etc...

Trois volumes qui se lisent avec intérêt, passion même, et qu'il est nécessaire de connaître pour mieux comprendre les idées et les hommes qui dirigent notre destin national et religieux.

A. L.

Louis-Philippe AUDET — « Le système scolaire de la Province de Québec ». Tome III, 360 pages. Tome IV, 450 pages. Les Presses Universitaires Laval, 1952. 18 cm.

C'est une étude solide, bien documentée, bien conduite, il faut ajouter bien écrite, que vient de publier le distingué écrivain et pédagogue qu'est Louis-Philippe Audet. Pour avoir écrit *le chant de la forêt et la chanson du bonheur*, et sans doute sous le feu d'une métaphore, il s'aventura dans cette forêt d'écoles qui ornent les rives du grand fleuve et qui fit naître notre système scolaire. Il en rechercha les origines et les transformations dans les feuilles mortes et poussiéreuses de nos archives, et ce ne fut sûrement pas toujours *la chanson du bonheur*.

De ces recherches, quatre volumes de belle venue sont déjà sortis. Les deux derniers sont consacrés à l'Institution royale, 1801, qui fut notre premier Conseil de l'Instruction publique. Au volume III, nous assistons à l'élaboration de cette Institution, et au volume IV, à son déclin.

A cette question : L'Institution royale s'efforça-t-elle d'angliciser et de protestantiser les Canadiens français ? l'auteur écrit : « Il est faux de dire que l'Institution royale fut un organisme tyrannique qui s'appliqua à défranciser et décatholiciser les Canadiens ». Elle n'a sûrement pas favorisé leur développement ethnique et religieux. Elle apparaît surtout comme un essai de noble inspiration, selon la sagesse anglo-saxonne. Ainsi l'histoire bien faite, comme c'est le cas des présents volumes, dissipe bien des préjugés, projette sur les faits une bienfaisante lumière d'où jaillit la vérité pour la gloire ou la confusion de ceux qui dirigent le destin des peuples.

Antonin Lamarche, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES

Sœur JEAN-BAPTISTE — « L'Abandon filial ». Editions de la Maison Mère des Sœurs de la Providence, Montréal, 1952. 19 cm. 252 pages.

Ainsi qu'il convient à une humble religieuse, Sœur Jean-Baptiste ne signa jamais ses livres, quoiqu'elle ait écrit une œuvre imposante qui aurait honoré son nom. Elle préféra, volontairement ou d'autorité, s'en tenir à cette signature anonyme : « par une Sœur de la Providence ». La gloire officielle en rejaillit sur sa Communauté et elle n'en reçut que la part la plus discrète, enrichie des indiscretions des amis. A sa mort, tous ses lecteurs savaient qu'elle était l'auteur de *L'Apostolat de l'élite cachée, Une âme de prêtre, La foi en l'amour de Dieu, Le service d'amour, Pour mieux servir Dieu*.

Il valait sûrement la peine de compléter l'œuvre de la grande mystique des Sœurs de la Providence, de rassembler les pages posthumes et cela fut fait par « une Sœur de la Providence » qui nous offre aujourd'hui *L'Abandon filial* de celle qui s'y adonna toute sa vie et jusque dans sa mort. C'est donc par une doctrine vécue, riche et simple, que la morte parle encore. *Defunctus adhuc loquitur*.

L'Abandon filial est un grand livre de spiritualité thérésienne, un écho de Lisieux.

A. L.

En collaboration — « Saint Paul, Sainte Bernadette, Joies et drames de la vieillesse ». Collection « Fêtes et Saisons », 29 boulevard Latour-Maubourg, Paris-VII.

Les splendides albums de *Fêtes et Saisons* nous offrent aujourd'hui, dans une présentation vivante et généreusement illustrée comme les précédents, la vie de saint Paul et celle de sainte Bernadette. Un autre album, consacré à *la vieillesse*, cette *res sacra miser*, si oubliée et souvent méprisée, redonnera confiance et joie à ceux qui n'ont plus rien à attendre de la vie, si ce n'est la grande récompense qui est proche et que Dieu donne à ses fidèles serviteurs.

Trois albums que je voudrais trouver dans tous nos foyers canadiens.

A. L.

LUCIEN TEYSSIER, S. C. J. « Message Trinitaire ». Editions Trinitas, Montréal, 1952. 19.5 cm. 177 pages.

Etabli au Canada depuis moins de trente ans, l'Ordre des Trinitaires y a déjà implanté des racines solides. Et c'est un peu à la fois pour se mieux faire connaître et pour diffuser davantage sa spiritualité qu'il publie le *Message Trinitaire* de M. l'abbé Lucien Teyssier.

Recueil de contemplations portant sur la Très Sainte Trinité, la Vierge et les Saints trinitaires, cet ouvrage semble avoir puisé une partie de son inspiration dans ce lumineux moyen âge qui a vu naître les Trinitaires. Il

REVUE DOMINICAINE

n'est pas jusqu'au ton dans lequel il est présenté qui ne rappelle certains « dictes » médiévaux, simples et convaincus, dont le charme n'est jamais épuisé.

La présentation typographique de ce petit livre, digne de sa valeur spirituelle, mérite également d'être signalée. Edition irréprochable, au texte bien aéré, sur papier de qualité, tout concourt à rendre encore plus attrayant ce livre qu'on se félicitera d'avoir lu.

A.-M. P.

R. P. BARUCQ, S. D. B. — « Judith, Esther ». 150 pages.

H. CAZELLES, P. S. S. — « Les Nombres ». 158 pages.

B. COUROYER, O. P. — « L'Exode », 182 pages. Les Editions du Cerf, Paris, 1952.

L'excellente collection *La Sainte Bible*, traduite en français sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, nous offre trois nouveaux fascicules. Traduction, introduction et notes pour *L'Exode* par le R. P. Couroyer, O. P. ; pour *Les Nombres* par l'abbé H. Cazelles, P. S. S. ; pour *Judith, Esther* par le R. P. Barucq, S. D. B.

L'utilité de cette Bible, ainsi que sa présentation, est incomparable. Elle éclipse hautement toutes les éditions rivales. L'introduction de chaque livre vaut à elle seule un beau cours d'Ecriture Sainte qu'il serait vain de chercher ailleurs.

A. L.

« St. Augustine. Sermons for Christmas and Epiphany ». Translated and annotated by Thomas Comerford Lawler (Ancient Christian Writers, No. 15). Westminster, Maryland. The Newman Press, 1952, 249 pages. \$3.25.

Autres textes patristiques qu'il faut lire avec l'apparat scientifique qui l'accompagne. Saint Augustin a prononcé ces 23 sermons devant le peuple, au moment où des controverses doctrinales surgissaient de toute part. De plus il n'a pas rédigé lui-même le texte que l'on en possède : des sténographes (*notarii*) prenaient en note ce qu'il disait. Si certains textes de saint Augustin contredisent d'autres textes, ou, par exemple, si sur un point soulevé par les manichéens (vg. doctrine des fins du mariage) le saint évêque d'Hippone se montre rigoriste, il faut savoir lire et s'aider des notes abondantes que nous offre ici le traducteur. Un exemple : la lecture de la page 50 surprendra si on n'y joint pas immédiatement la note 65 (pp. 19-200). C'est que les savants ont aussi leur mot à dire dans l'interprétation d'un texte. Une fausse lecture est souvent responsable de la diversité des interprétations doctrinales. Ici toutes les précautions sont prises pour qu'on lise bien. Il faut en remercier T. C. Lawler.

Benoît Lacroix, O. P.

Tél. OR. 1-6230

BRUNO GAGNON, L. Ph., Prop.

PHARMACIE GAGNON PHARMACY

PHARMACIEN — PRESCRIPTIONS

200, SAINT-DENIS (coin Elm) SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-8821

U. KEABLE
HAIRDRESSER

Permanent and Finger Waving

1030, avenue VICTORIA SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-7555

Mrs. KASS, Prop.

PERFECT FIT REG'D.
LADIES READY TO WEAR AND LINGERIE
Alteration free of charge

404, VICTORIA AVENUE SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7227

J. G. BROWN

DRUGGIST — PHARMACIEN

586, VICTORIA AVENUE SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-6377

ANDRÉ PARROT

Travaux en fer forgé

258, rue SAINT-DENIS SAINT-LAMBERT

AVEC LES HOMMAGES DU

Dr PAUL TRÉPANIER

941, avenue VICTORIA SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-0606

MARCEL HUET

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

760, avenue VICTORIA SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7800

PÉTROLES J. E. A. RANGER Ltée

Produits pétrolifères — Gros et Détail

257, SAINT-LAURENT SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7278

C. & L. BUILDING MATERIALS Co. Ltd.

255, Saint-Denis Street SAINT-LAMBERT, Que.

GASTON LACROIX Rés.: ORchard 1-8860

Tél. OR. 1-1465

Rés.: 32, Aberdeen

HYACINTHE LÉTOURNEAU
FERBLANTIER — PLOMBIER — COUVREUR
Système à eau chaude

461, avenue VICTORIA Tél. OR. 1-1465 ST-LAMBERT

Tél. OR. 1-6949

ARMAND BLUTEAU

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

245, rue ALEXANDRA SAINT-LAMBERT, P. Q.

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. OR. 1-1349

ROLLAND FOURNIER

CONTRACTEUR PLÂTRIER

49, SAINT-LOUIS SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-1676

DARCHE & FILS

SALONS FUNÉRAIRES

170, SAINT-LOUIS SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-6306

ST. LAMBERT BOWLING ACADEMY

49, GREEN SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-8074

LAMBERT LOISELLE

CONTRACTEUR BRIQUETEUR

88, SAINT-DENIS SAINT-LAMBERT

HOMMAGES DE

Tél. OR. 1-1480

Mlle M. L. BOURDEAU

Marchandise sèche, lingerie, marchandise de lainage et de crêpe à la verge, laine, articles religieux et articles divers

277, SAINT-DENIS SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-6268

Rés.: 26, Saint-Denis

GÉRARD O'BRIEN

Manufacturier de portes, châssis, armoires de cuisine
ouvrage général

Manufacture en arrière de 26, SAINT-DENIS

Tél. OR. 1-8212

M. MacLENNAN, PROP.

THE RAINBOW MARKET

Fresh Fruits and Vegetables — Groceries — Meats
Beer — Cigarettes — Porter

289, DESAULNIERS BLVD. SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-8095

SOUTH SHORE OIL BURNER SERVICE

O. VARY, PROP.

220, GREEN SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 1-9202

Consultations: 2 h à 4 h. — 7 h. à 9 h.

Dr ALFRED GAUDET

MÉDECIN — PHYSICIAN

52, SAINT-DENIS SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-1951 - OR. 1-1952 LOUIS ST-GERMAIN, PROP.

MAGASIN E - M STORE

BOUCHER-ÉPICIER

Viandes de choix, provisions de toutes sortes, bière et porter

Coin Saint-Denis et Prince Arthur Saint-Lambert, P. Q.

Tél. OR. 1-7461

RAYMOND SOUCIE

ASSURANCES GÉNÉRALES

296, ELM

SAINT-LAMBERT

AVEC LES HOMMAGES DE LA

Tél. OR. 1-7979

Pharmacie REXALL Drug Store

A. PROVENCHER, PROP.

Specialty : Prescription

490, avenue VICTORIA

SAINT-LAMBERT

Tél. 1-8589

BOUCHER BEAUTY PARLOR

Massage - Teinture - Manicure - Coiffures de tous genres

493, avenue VICTORIA

SAINT-LAMBERT

Tél. bureau : OR. 1-7338

RAYMOND BEAUCHEMIN

Gérant régional rive sud — Assurances générales

200, STANLEY

SAINT-LAMBERT

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. OR. 1-1953

LOUIS SICOTTE

CONTRACTEUR ÉLECTRICIEN

224, rue CHARRON

SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7133

IMPERIAL SERVICE STATION

Votre vendeur ESSO

RÉAL TRUDEAU

Spécialité : Lubrification, pneus, batteries et accessoires

Riverside et Edison

SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 5-7050

MAURICE G. GAGNON

Physiothérapeute — Garde-malade

Traitements individuels en coopération avec votre médecin
Massage scientifique suédois, Gymnastiques médicales
Bains médicinaux

279, GUILBEAULT

LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4796

MAINVILLE

Boulangier-pâtissier — Marchand de grain

181, GRANT

LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 5-6667

H. BEAUCHAMP

LIBRAIRE — STATIONER

49 ouest, SAINT-CHARLES

LONGUEUIL, P. Q.

Plume et Duvet pour Literie et Rembourrage

PLUME CANADA FEATHER INC.

MANUFACTURIERS D'OREILLERS

359, CHEMIN CHAMBLY

LONGUEUIL, P. Q.

HOMMAGES DU

Dr FRANÇOIS LAMARRE

MÉDECIN - CHIRURGIEN

156, rue LONGUEUIL

LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 5-0476

C. P. HURTUBISE, PROP.

B. B. SHOP ENRG.

Lingerie pour dames et enfants — Gros et Détail

26, rue LEMOYNE

LONGUEUIL, P. Q.

Tél. OR. 5-6567

ALBERT ROUILLIER

ÉPICIER - BOUCHER

100, GUILBEAULT

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6487

ARTHUR AUTOTTE, Président

LAKE SHORE HOSIERY MILLS Ltd.

Bas de qualité entièrement diminué

27, rue MONK

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-7180

LAROCHE ET RENÉ

W. P. LAROCHE, A.-G., I.-F — G. L. RENÉ, Ing. Prof.
Ingénieurs-Conseils — Arpenteur-Géomètre

47, avenue PRINCESSE-ROYALE

LONGUEUIL, P. Q.

AVEC LES HOMMAGES DE

Tél. OR. 5-6564

ROGER McCUTCHEON, Notaire

— et —

ÉMILIE BRAIS, Avocat

130, CHEMIN CHAMBLY

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-9644

J. F. A. ROMÉO BRISSETTE

D. BRISSETTE & CIE

Licence d'automobile — Glace

240, avenue SAINT-THOMAS

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6423

ROYER TYPEWRITER

120, avenue GRANT

LONGUEUIL

COMPLIMENTS DE

R. C. MACHINE SHOP

242, SAINT-JEAN

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6845

ROMÉO DESTRAZE
ÉPICIER-BOUCHER

184, SAINT-LAURENT

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-7112

J. B. CHARETTE
CONTRACTEUR GÉNÉRAL

314, boulevard QUINN

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-0770

CORDONNERIE MODERNE
J. ÉMILE ROY, PROP.

69, SAINT-ALEXANDRE

LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4419

SALON CYR
YVETTE CYR, PROP., COIFFEUSE

35 ouest, SAINT-CHARLES

LONGUEUIL

Tél. OR. 4-4416

LÉON LAPOINTE, PROP.

U. DANSEREAU ENRG.

Bois — Charbon — Transport général

132, SAINT-JEAN

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-0397

Montréal: FA. 3671

BOUTHILLIER TRANSPORT

SERVICE TOUS LES JOURS — DAILY SERVICE
Longueuil — Montréal-Sud — Saint-Lambert — Ville Lemoyne
Mackayville — Greenfield — Ville Jacques-Cartier

149, avenue SAINT-ALEXANDRE

LONGUEUIL

GEO. A. JAZZAR & SONS LTD.

5c — 10c — 15c to \$1.00 Stores

LONGUEUIL

ROSEMONT

SAINT-LAMBERT

MAGASIN MAISONNEUVE — BIÈRE et PORTER

MARCEL GUERTIN

ÉPICIER - BOUCHER

Tél. OR. 5-9565

35, SAINT-LAURENT

Tél. OR. 5-6697

E. NADON ENRG.

PRODUITS « TEXACO »

LONGUEUIL

Bureau: Tél. OR. 5-9808

MAURICE CÔTÉ, PROP.

LES INDUSTRIES LESCO ENRG.

MANUFACTURIERS DE MEUBLES

326, CHEMIN CHAMBLY

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-6775

LIVRAISON GRATUITE

JOS. TAILLON

Épicier - Boucher — Bière et Porter

152 ouest, SAINT-CHARLES

LONGUEUIL

Spécialité: Viandes cuites, légumes, peintures Sherwin-Williams

MARCHÉ VERCHÈRES

L. Comtois et J. R. Paquette, épiciers licenciés, bouchers

Tél. OR. 5-6483 402, VERCHÈRES Ville Jacques-Cartier

Tél. OR. 5-6372

Nouvelle ferronnerie moderne

Ferronnerie BRIEN Hardware

Service de livraison sur la rive sud

Venez vous convaincre vous-même

275, boulevard POIRIER

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 1-6783

AUBERGE LA BARRE CABINES

2155, boulevard TASCHEREAU

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-0357

Rés.: Tél. OR. 5-9214

E. BROUILLETTE

Épicier - Boucher — Bière et Porter

1276, CHEMIN CHAMBLY

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 4-4885

LUCIEN DESJARDINS, PROP.

MODERN AUTO ELECTRIC

Spécialités: Générateurs, démarreurs, régulateurs, distributeurs

1120, 1ère AVENUE

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 4-8401

VINCENT & FRÈRE

ÉPICIER LICENCIÉ — BOUCHER

620, COTEAU ROUGE

VILLE JACQUES-CARTIER

Bureau-office: Tél. OR. 5-6333

Chauffage DE LUXE Heating Enrg.

Chauffage à air chaud, air climatisé et ventilation

1412, boulevard RAINVILLE

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-0477

BIÈRE et PORTER

L. LEDUC

BOUCHER - ÉPICIER

952, SAINTE-HÉLÈNE

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-7171

RENÉ VAILLANCOURT ENRG.

Accessoires électriques — Cadeaux — Conditions faciles

1309, rue SAINTE-HÉLÈNE

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 4-4845

SAURIOL ou BÉDARD
IMMEUBLES

2281, CHEMIN CHAMBLY VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 4-4051 Livraison gratuite

MARCHÉ SAINTE-MARIE MARKET
BOUCHER - ÉPICIER

Fruits et légumes — Bière et Porter

1105, COTEAU ROUGE VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-6404

J. W. LAURIER

Bois de construction

Boulevard Taschereau Ville Jacques-Cartier Longueuil

Tél. OR. 4-8822

GUILBEAULT & PICHÉ
ENTREPRENEURS LATTEURS

165, GOYETTE VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 4-4274

JEAN-PAUL CÔTÉ & FRÈRES LTÉE

Ferronnerie — Pièces d'automobiles — Plomberie

1565, boulevard TASCHEREAU VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-6284 GROS ET DÉTAIL

WILLIE ARCHAMBAULT ENRG.

Distributeur d'huile à chauffage — Produit Imperial

235, CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL

Tél. OR. 5-0282 Produits Imperial Oil

ESSO Centre de Service DESJARDINS

Accessoires — Pneus — Batteries Atlas

770, boulevard TASCHEREAU VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-0707

BERNARD FAVREAU

Huile à chauffage

910, LA SALLE MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 4-4000

CENTRAL PAVING CO.

Pavage de tous genres, chemins, rues, entrées, excavation

425, LA SALLE MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 4-4616 663, rue Joliette, Montréal-Sud

HENRI COUSINEAU

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE
Successeur de Pierre-C. Legault — Assureur-Conseil
Feu — Automobile — Vie

354 est, rue Sainte-Catherine (chambre 70)

Bureau : Tél. OR. 5-6281

Rés. : Tél. OR. 5-6824

Dr A. TARDIF
MÉDECIN - CHIRURGIEN

415, rue SAINTE-HÉLÈNE MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 5-7264 Contractors, Plumbing and Heating

BOUCHARD & FRÈRES

Entrepreneurs, plomberie et chauffage

189, rue LAFAYETTE MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 4-4611

LUCIEN ARCHAMBAULT

Achat — Vente — Yachts, Cruisers

415, rue SAINTE-HÉLÈNE MONTRÉAL-SUD

Tél. ORléans 5-6281

CLAUDE DESMARTEAU

OPTOMETRISTE

415, rue SAINTE-HÉLÈNE MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 1-8910

A. CAMPEAU

E. M. STORES

185, SAINT-LOUIS VILLE LEMOYNE

Tél. OR. 1-8010

C. GAUDREAU

Service d'autobus de Saint-Maxime à Croydon
Propriétaire de Laurentides Transport Ltée
Montréal à Saint-Calixte — Montréal à Dalhousie

165, rue CHARRON VILLE LEMOYNE

Tél. OR. 1-1370

YVON BERNARD

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

170, JEANNETTE VILLE LEMOYNE

Tél. OR. 1-6030

G. SICOTTE

Plombier — Système à eau chaude

101, CHARRON Ville Lemoyne (St-Lambert 23)

Tél. OR. 1-1889

MARCHÉ FISETTE

Epicerie licenciée — Boucherie

3, LAURIER VILLE LEMOYNE

Tél. OR. 1-9252

J. R. E. SMITH

BIJOUTIER - HORLOGER

210, SAINT-LOUIS VILLE LEMOYNE, P. Q.

Tél. ORchard 1-6844

GEORGES SAINTE-MARIE
TRANSPORT

174, rue SAINT-LOUIS

VILLE LEMOYNE

Tél. OR. 1-6924

PIERRE VACHON

Boucher - Epicier — Bière — Fruits

61, rue SAINT-LOUIS

VILLE LEMOYNE

Tél. ORchard 1-6688

E. G. PLANTE GARAGE

General Repairs — Réparations générales
Accessories — Accessoires

4, SAINT-LOUIS

VILLE LEMOYNE, P. Q.

LUCIEN GUERTIN — Rés. : Tél. OR. 5-9450

IDEAL PETROLEUM CO. LTD.

Office : Tél. OR. 1-7293 15, rue Saint-Louis Ville Lemoyme

Tél. OR. 5-9150

ST. HUBERT FARM PRODUCE

EUGÈNE ABANDONATO, PROP.

SAINT-HUBERT

Tél. OR. 5-9134

EDNA FOWLER

MARCHAND GÉNÉRAL

SAINT-HUBERT

Tél. OR. 4-8001

MARTIN & FILS ENRG.

PIERRE ARTIFICIELLE

SAINT-HUBERT

COMTÉ CHAMBLY

Tél. OR. 5-9989

ANGELO ABANDONATO, PROP.

ST. HUBERT SPAGHETTI HOUSE

Cuisine italienne de choix, reconnue pour son spaghetti
Ouvert jour et nuit — Excellente accommodation aux touristes

CHEMIN CHAMBLY

SAINT-HUBERT

LONGUEUIL

Tél. OR. 5-9087

ST. HUBERT FARM PRODUCE

ANTONIO ABANDONATO

SAINT-HUBERT

COMPLIMENTS DE

Tél. OR. 1-0386

AUGUSTIN DELISLE, B.A., B.S.A.

167, SAINT-CHARLES

GREENFIELD PARK, P. Q.

LE BOCAGE

RESTAURANT FRANÇAIS

BOULEVARD TASCHEREAU

LAPRAIRIE

HOMMAGES DE

Tél. OR. 4-4460

GUSTAVE XHIGNESSE

FLEURISTE

1748, CHEMIN CHAMBLY

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 5-9269

SALON ROSE AIMÉE

M. et Mme J. PRONOVOST, PROP.

623, MARQUETTE

MONTRÉAL-SUD

Tél. OR. 5-9544

HOMMAGES DE LA

BOULANGERIE LAMONTAGNE

132, avenue SAINT-THOMAS

LONGUEUIL

Tél. OR. 1-6658

MAURICE G. DESCHAMPS

Watchmaker — Jeweller — Horloger — Bijoutier

544, avenue VICTORIA

SAINT-LAMBERT, P. Q.

Tél. OR. 5-9707

J. A. VOISINE

Démolition — Bois de construction

1349, rue LAURIER

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 1-1641

W. R. TOBIN, Prop.

ST. LAMBERT VARIETY SHOP

Tabaconiste — Magazines — Jeux — Jouets — Bonbons

480, avenue VICTORIA

SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-6002 - OR. 1-6980

JACQUES CARTIER

NETTOYEUR — BUANDIER

VILLE LEMOYNE

Rés. : Tél. OR. 5-7057

Vitrage en général

VERRERIE DOMINIQUE GLASS

Blocs de verre — Miroirs — Plate Glass

1326, SAINT-ALEXANDRE

VILLE JACQUES-CARTIER

Tél. OR. 1-9275

CHARLES LAFOND, PROP.

PARK ELECTRIC REG'D.

Contracteurs électriciens — Radio — Télévision
Accessoires électriques

174, boulevard CHURCHILL

GREENFIELD PARK

COMPLIMENTS DE

Mme Philippe Tremblay

• • •

35, GUILLAUME

LONGUEUIL

Tél. OR. 1-7777

René Larose, B.Ph., L.Ph.

PHARMACIEN — CHEMIST

PHARMACIE SAINT-LAMBERT PHARMACY

570, avenue VICTORIA

Bureau : SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-7163

D. L. Construction Enrg.

392. BOULEVARD DESAULNIERS

SAINT-LAMBERT

Tél. OR. 1-8763

Service de 24 heures

307, Riverside Drive -- Saint-Lambert

J. W. MacGILLIVRAY

Salons funéraires — Service personnel

5644, BANNANTYNE, VERDUN

Tél. TR. 9651

3067, WELLINGTON, VERDUN

Tél. WI. 2169

Le Président, les directeurs et les employés

de *Weston*

offrent leurs hommages et leurs respects
aux villes et villages de la rive-sud
en reconnaissance de l'esprit civique
qui a présidé au progrès
de la région

Weston

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

LONGUEUIL

- ACME PLATING LTÉE**, 246, Saint-Jean, tél. Or. 5-6412
- BEAULIEU, Dr Arthur**, 343, Hawthorne
- BIRD CAGE SHOP, C. Caron, prop.**,
85 ouest, Saint-Charles, tél. Or. 5-7070
- BRISSETTE, Me Damase**, avocat, 333 est, rue Craig,
section 211, tél. PL. 3981; le soir, lundi, mercredi,
vendredi, 203, Saint-Alexandre, Longueuil, tél.
Or. 5-6521
- BUANDERIE PERRON**, 320, Thurber, tél. Or. 5-6754
- CHARTRAND, Henri**, 80, rue Briggs
- DAIGNEAULT, Raymond**, forgeron, 267, Saint-Jean,
tél. Or. 5-7373
- DEL VECCHIO, Dr Aug.**, vétérinaire,
88 ouest, Saint-Laurent, tél. Or. 5-9631
- FONDERIE D'ART, Roger Bonneau, prop.**,
221, Chemin Chambly, tél. Or. 4-8589
- GUÉNETTE, J. O.**, pâtissier, 73 ouest, Saint-Charles,
tél. Or. 4-4450
- IMPRIMERIE PRATT & LAFRENIÈRE**,
133, Av. Saint-Alexandre, tél. Or. 5-9401
- LA PHOTOGRAPHIE BUREAU**, 264, Saint-Jean
- LAROUCHE, Dr Antoine**, chirurgien-dentiste,
87-A ouest, Saint-Charles
- LEFEBVRE, J. A.**, plomberie, chauffage,
225, Chemin Chambly, tél. Or. 5-0393
- MACHINE INDUSTRIES LIMITED, J. H. Guérette, prop.**,
390, Chemin Chambly
- MARCHÉ MONGEAU LTÉE**, 77 ouest, Saint-Charles
- MICHAUD, Dr J. B. A.**, 98, Longueuil
- MONTPLAISIR, H.**, épicier, boucher, 43 ouest, St-Charles,
tél. Or. 5-9337
- QUINCAILLERIE PRÉVOST**, 1300, Chemin Chambly,
tél. Or. 4-4092
- PROVOST, Edouard**, épicier, boucher, 75, Guillaume,
tél. Or. 5-0889
- RESTAURANT CHEZ BEN, Benoît Francœur, prop.**,
30 est, Saint-Charles, tél. OR. 5-0061
- RICHARD TOYS CO., Ode Fortin, prop.**,
146, Chemin Chambly, tél. Or. 5-6196
- SALON AU BUT, coiffeuse**, 154, Longueuil, tél. Or. 4-8110
- SOUTHERN BUSINESS COLLEGE, M. Sauvé, Dipl. Péd.**,
Principal, 39-C ouest, rue Saint-Charles,
tél. Or. 5-0788

VILLE JACQUES-CARTIER

- BEAUSOLEIL, W.**, boucherie chevaline,
1132, Coteau Rouge, tél. Or. 5-0262
- BÉLIVEAU & FRÈRES ENRG.**, ferronnerie,
1079, Coteau Rouge, tél. Or. 5-0933
- BOUCHER, Wilfrid**, épicier, boucher, 1945, Marquette,
tél. Or. 5-4072
- DÉRY & FILS, A.**, manufacturier de portes, châssis et
armoires. Salle d'échantillons, 1381, St-Alexandre,
tél. Or. 5-7258
- DUPONT, Mme Georges**, épicerie, 2262, Chemin Chambly,
tél. Or. 5-6346
- HAMELIN, O.**, salons de beauté — épicier, boucher,
1700, Marquette, tél. Or. 5-0074
- HÉROUX, Léon**, épicier, 1428, Chemin Chambly,
tél. Or. 5-7301
- LEDOUX, Edmond**, cordonnerie, 936, Sainte-Hélène,
tél. Or. 5-6343
- MARLEAU, Jos.**, épicier, boucher, bière et porter,
2096, Sainte-Hélène, tél. Or. 4-4518
- SALON LOUISETTE, Louissette Paquin, prop.**, maître-
coiffeur diplômé du Comité Paritaire,
1421, rue Grant, tél. Or. 5-9367
- SÉGUIN, ENRG., C. E.**, bois et charbon,
1712, rue Saint-Alexandre, tél. Or. 5-7246
- SANSOUCY, P. E.**, épicier, boucher, bière et porter,
1966, Saint-Georges, tél. Or. 4-4330
- TAILLEFER, A.**, épicier, 1650, Saint-Georges
- WATIER, Edmond**, boucher-épicier, 903, Front,
tél. Or. 4-4041

MONTREAL-SUD

- BERNIER, H.**, épicerie, 841-A, Mercier, tél. Or. 5-9773
- HAMEL & FRÈRES**, garage, peinture et débossage.
réparation de radiateurs, vitre d'auto,
900, Av. Victoria, Montréal-Sud, tél. Or. 5-7521
- WOOD & SON, Harry**, 1250, Préfontaine, tél. Or. 5-0802

SAINT-HUBERT

- BOUTHILLIER AUTO PARTS**, tél. Or. 5-9126
- BRAIS GARAGE, Lucien Brais, prop.**, réparations de tous
genres, boulevard Bouchard, tél. Or. 5-9986
- CASTILLOUX, Albert**, contracteur électricien,
Chemin Chambly

TABLEAU D'HONNEUR

de nos bienfaiteurs insignes

SAINT-LAMBERT

BIJOUTERIE NORMAND, L. N. Guimet, M. H. B., prop.,
532, Av. Victoria, tél. Or. 1-6925

FAILLE, Jean-Louis, restaurant, 3 Waterman,
tél. Or. 1-8047

FOISY, Aurèle, restaurant, 108, Saint-Louis

FORTIER TRANSPORT, Aimé, 161, Saint-Louis,
tél. Or. 1-8918

GAREAU, Louis, menuisier, 36, Murray, tél. Or. 1-1644

HALE, Dr G. M., dentiste, 482, Av. Victoria

HUBERDEAU, Réal, boucher, épicier, 239, Green,
tél. Or. 1-1956

JOYAL, Laurent, contracteur général, 587, Pine,
tél. Or. 1-6945

Tél. BE. 2041 Paul-M. Emard, C.C.S., gérant

LAFLEUR, Dr François, 222, Prince Arthur
QUINTAL DRIVE YOURSELF ET TAXI, 180, Saint-Louis,
tél. Or. 1-6207

THÉÂTRE VICTORIA, Paul Vermet, prop.,
546, Av. Victoria

THÉÂTRE ASTOR, 475, Av. Victoria

GREENFIELD PARK

JIM'S ELECTRIC SERVICE, REG'D., J. E. Highfield,
6, Isabel, tél. Or. 1-8185

VILLE LEMOYNE

FOURNIER, Herm., entrepreneur peintre, 64, Saint-Louis,
tél. Or. 1-1658

O.-René Gravel & Cie

COURTIERS D'ASSURANCES

500, PLACE D'ARMES

MONTRÉAL

La Buanderie Lévis Ltée

10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC

TÉL. 7-2505

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$4.00 ;
AVEC LE ROSAIRE : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : \$0.30 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3500, AVENUE LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

